11
novembre

BULLETIN OFFICIEL 2019

Tome 1 : délibérations

L'AISNE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SOMMAIRE

Décisions du Conseil départemental Pages

- Réunion du 18 novembre 2019…….…..…… 5

Décisions de la Commission permanente

- Réunion du 12 novembre 2019…….…..…… 101

*Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.*

***Le texte intégral** des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.*

DECISIONS

du Conseil départemental

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD1_10515-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, M.C. GILLIOT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 001
Déclaration de l'urgence pour le rapport n° 552

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 001**,

Vu l'article L.3121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses troisième et quatrième alinéas,

Vu l'exposé du Président du Conseil départemental demandant, conformément à l'article L.3121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, au Conseil départemental de se prononcer sur l'urgence du rapport N° 552,

(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Se prononce favorablement sur l'urgence du rapport n° 552 intitulé :

- N° 552 : Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames – Caverne du Dragon
  * Dépenses propres,

ainsi que sur son inscription consécutive à l'ordre du jour de la présente réunion.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:38 +0100
Ref:20191126_112439_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 28/11/2019 à 13h59
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD100_10498-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : G. FOURRE, F. KARIMET

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. KARIMET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 100
Décision modificative n° 3 du budget principal 2019

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 100**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème commissions,

Après en avoir délibéré,

Considérant que le rapport n° 303 intitulé : Transformation de prêts à taux 0 % en subventions, a été retiré de l'ordre du jour,

A l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix pour, 19 abstentions),

Arrête au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, la Décision modificative n° 3 de 2019 présentée par M. le Président du Conseil départemental se répartissant comme suit par chapitre :

1) Section de fonctionnement

	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions finales	
Chapitres	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
002			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
930	3 793,24 €	501 065,00 €	0,00 €	0,00 €	3 793,24 €	501 065,00 €
9305	-738 886,97 €		0,00 €	0,00 €	-738 886,97 €	0,00 €
931			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
932	476 170,66 €		0,00 €	0,00 €	476 170,66 €	0,00 €
933	-159 503,00 €		0,00 €	0,00 €	-159 503,00 €	0,00 €
934	5 281 052,57 €	1 516 524,65 €	0,00 €	0,00 €	5 281 052,57 €	1 516 524,65 €
9343	-344 000,00 €	430 736,00 €	0,00 €	0,00 €	-344 000,00 €	430 736,00 €
9344	399 420,99 €		0,00 €	0,00 €	399 420,99 €	0,00 €
935	-215 120,00 €	62 933,14 €	0,00 €	0,00 €	-215 120,00 €	62 933,14 €
936	-117 181,39 €		0,00 €	0,00 €	-117 181,39 €	0,00 €
937	-118 623,34 €	114 215,00 €	0,00 €	0,00 €	-118 623,34 €	114 215,00 €
938	-5 000,00 €	456 307,62 €	0,00 €	0,00 €	-5 000,00 €	456 307,62 €
940			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
941		206 466,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	206 466,00 €
942	5 219,00 €	-127 572,00 €	0,00 €	0,00 €	5 219,00 €	-127 572,00 €
943	-250 000,00 €		0,00 €	0,00 €	-250 000,00 €	0,00 €
944			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
945	330 439,50 €		0,00 €	0,00 €	330 439,50 €	0,00 €
946		421 534,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	421 534,93 €
947		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
952					0,00 €	0,00 €
953	-965 570,92 €		0,00 €	0,00 €	-965 570,92 €	0,00 €
TOTAL	**4 547 781,26 €**	**3 160 675,41 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**4 547 781,26 €**	**3 160 675,41 €**

2) Section d'investissement

	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions finales	
Chapitre	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
001	-1 000,00 €		0,00 €	0,00 €	-1 000,00 €	0,00 €
900			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
902	55 775,18 €		0,00 €	0,00 €	55 775,18 €	0,00 €
903	-204 222,06 €		0,00 €	0,00 €	-204 222,06 €	0,00 €
904	-645 500,41 €		0,00 €	0,00 €	-645 500,41 €	0,00 €
905	-396 751,58 €		0,00 €	0,00 €	-396 751,58 €	0,00 €
906	-115 837,59 €		0,00 €	0,00 €	-115 837,59 €	0,00 €
907	-121 261,92 €		0,00 €	0,00 €	-121 261,92 €	0,00 €
908	42 911,52 €	1 219,00 €	0,00 €	0,00 €	42 911,52 €	1 219,00 €
922			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
923	0,01 €		0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €
925	369 776,61 €	369 776,61 €	-89 500,00 €	-89 500,00 €	280 276,61 €	280 276,61 €
926	421 534,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	421 534,93 €	0,00 €
951		-965 570,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-965 570,92 €
954			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	**-1 385 886,85 €**	**1 219,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**-1 385 886,85 €**	**1 219,00 €**

Au total :

Dépenses : 3 161 894,41 €
Recettes : 3 161 894,41 €

La Décision modificative n° 3 s'élève en dépenses et en recettes
(hors mouvement d'ordre) à : 3 161 894,41 €.

Les Budgets annexes sont sans changement et s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche : 0,00 €
Budget annexe du Pôle Archéologique : 19 999,80 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.28 13:49:08 +0100
Ref:20191127_101002_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD101_10493-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 101
Création d'une provision pour risques et charges de fonctionnement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 101**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'inscrire en dépense, au chapitre 945 – Provisions et autres opérations mixtes, une provision de 60 000 € destinée au règlement à la Région Hauts-de-France des frais d'accès au service fibre pour 10 collèges.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:33 +0100
Ref:20191126_112439_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD102_10494-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 102
Création d'une provision pour dépréciation des éléments financiers
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 102**,

Vu sa précédente délibération en date du 25 juin 2018, relative au rapport n° 152,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Pascale GRUNY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de procéder à l'inscription d'une dotation aux dépréciations des éléments financiers, sur le chapitre 945 – Provisions et autres opérations mixtes, d'une somme de 270 439,50 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:23 +0100
Ref:20191126_112439_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD103_10491-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 103
Propositions d'admissions en non-valeur et en créances éteintes de diverses créances
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 103**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Vu les avis des 5ème, 6ème et 7ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

- Décide d'admettre en non-valeur les créances reprises en annexe au rapport du Président pour un montant de :
  . 69 462,97 € sur le Budget du Département ;
  . 436,27 € sur le Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche ;
  . 78 € sur le budget de l'Espace muséographique de la Caverne du Dragon ;

- Décide d'admettre en créances éteintes les créances reprises en annexe au rapport du Président pour un montant de :
  . 6 678,34 € sur le Budget du Département ;
  . 376,92 € sur le Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche ;

- Décide de procéder à l'inscription des crédits suivants en dépenses :

. Chapitre 934 - Santé et action sociale	10 964 €
. Chapitre 934-4 - RSA/Régularisations de RMI	47 475 €.

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:48 +0100
Ref:20191126_112440_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD104_10481-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : A. TUJEK

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 104
Dépenses de Personnel
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 104**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Michel POTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

<u>En dépenses :</u>

- Chapitre 930 - Services généraux : - 24 346,00 €,
- Chapitre 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage : + 500 000,00 €,
- Chapitre 934 - Santé et action sociale : + 35 784,92 €,
- Chapitre 935 - Aménagement des territoires et habitat : + 5 000,00 €,

En recettes :

- Chapitre 930 - Services généraux : + 128 864,00 €,
- Chapitre 934 - Santé et action sociale : + 200 000,00 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:17 +0100
Ref:20191126_112442_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD105_10456-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 105
Direction informatique - Acquisition de matériels et logiciels pour les besoins du Département
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **105**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Michel POTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de créer l'Autorisation de Programme « Département plan informatique 2022 » de 5 664 500 € sur la période 2019-2022 au chapitre 900 (dépenses d'investissement des services généraux du Département), selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:21 +0100
Ref:20191126_112442_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD151_10495-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 151

Présentation du rapport du Partenariat Public Privé (PPP) pour la réalisation d'un bâtiment d'archives, Caverne du Dragon, Bibliothèque départementale de l'Aisne et Data Center avec entretien, gros entretien et maintenance

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **151**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Vu l'avis de la 4ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte de la présentation du rapport annuel du Partenariat Public Privé pour l'exercice 2018.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:46 +0100
Ref:20191126_112443_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD152_10501-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 152
Marchés publics - Compte rendu de la délégation donnée au Président du Conseil départemental

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **152**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Donne acte au Président du Conseil départemental du compte rendu, pour la période du 1er Janvier 2019 au 31 octobre 2019, de la délégation qui lui a été faite dans le cadre de l'article L. 3221 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:46 +0100
Ref:20191126_112444_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD153_10351-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : M. FUSELIER

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 153
Tableau des effectifs

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 153**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Michel POTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (15 abstentions),

Décide :

1) de créer le poste suivant :
Direction de l'Aménagement du Territoire Et du Développement Durable
Le décret du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les Départements à des communes et à leurs groupements, ajuste les conditions d'exercice, d'éligibilité et les champs d'intervention de l'Assistance Technique Départementale (ATD).
La modification la plus impactante en terme de charge de travail, concerne le seuil d'éligibilité de l'ATD qui passe de 15 000 à 40 000 habitants. Cinq structures intercommunales deviennent éligibles, soit une augmentation de 65% de visites bilans à réaliser, sachant que pour bénéficier du financement des Agences de l'Eau, le délai de transmission des rapports de ces visites bilans est de 60 jours maximum.
Par ailleurs, le Département est initiateur d'un groupement de commandes pour la réalisation de diagnostics de systèmes d'assainissement d'agglomérations de moins de 10 000 habitants. A ce titre, en 2020, 20 diagnostics devront être réalisés pour des EPCI et 28 diagnostics sommaires pour des collèges.

Il est donc nécessaire de créer un poste de technicien territorial, chargé de réaliser les visites bilans, en répondant aux exigences de la réglementation, des collectivités et des financeurs.
Conformément à l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984, si les recherches entreprises ne permettaient pas de pourvoir l'emploi par un fonctionnaire, il pourrait être occupé par un agent contractuel détenant les diplômes nécessaires ou l'expérience professionnelle pour occuper cet emploi.
La rémunération de cet agent sera fixée selon l'échelon détenu s'il est titulaire ou en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent s'il est contractuel,

2) de créer les postes suivants par suppressions :

Cabinet

- création d'un poste d'adjoint technique territorial par suppression d'un poste d'un poste de technicien territorial.

Direction des Affaires Financières et de l'Achat Public

- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 1ère classe,
- création d'un poste d'ingénieur territorial chef hors classe par suppression d'un poste de d'attaché territorial principal.

Direction des Ressources Humaines

- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial,
- création de trois postes de rédacteur territorial par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial et de deux postes de rédacteur territorial principal de 2ème classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial par suppression d'un poste d'emploi avenir.

Direction Informatique

- création d'un poste d'ingénieur territorial par suppression d'un poste d'emploi avenir,
- création d'un poste de technicien territorial principal de 1ère classe par suppression d'un poste d'ingénieur territorial,
- création d'un poste de technicien territorial par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1ère classe,
- création d'un poste d'attaché territorial par suppression d'un poste d'ingénieur territorial.

Direction de l'Education, du Sport et de la Jeunesse

- création d'un poste d'attaché territorial principal par suppression d'un poste d'attaché territorial hors classe,
- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste d'attaché territorial principal.

Direction de la Culture

- création d'un poste d'attaché territorial principal par suppression d'un poste de conservateur territorial du patrimoine en chef.

Direction de la Voirie Départementale

- création d'un poste d'attaché territorial par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe,
- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 1ère classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe,
- création de deux postes de technicien territorial par suppression de deux postes de technicien territorial principal de 2ème classe,
- création de deux postes d'agent de maîtrise territorial par suppression d'un poste d'agent de maîtrise territorial principal et d'un poste de technicien territorial,
- création de sept postes d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe par suppression de cinq postes d'adjoint technique territorial, d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe et d'un poste d'agent de maîtrise territorial principal,
- création de six postes d'adjoint technique territorial par suppression de deux postes d'agent de maitrise territorial principal, d'un poste d'agent de maîtrise territorial, de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe et d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe.

Direction des Bâtiments

- création d'un poste de technicien territorial par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 2ème classe,
- création d'un poste d'adjoint technique territorial par suppression d'un poste d'agent de maitrise territorial principal.

Collèges

- création de trois postes d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe des établissements d'enseignement par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial des établissements d'enseignement et de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe des établissements d'enseignement,

- création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial des établissements d'enseignement.
- création de quatre postes d'adjoint technique territorial des établissements d'enseignement par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe des établissements d'enseignement et d'un poste d'emploi avenir.

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

- création d'un poste de technicien territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste d'ingénieur territorial,

Affaires Sociales

- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 1ère classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial.

Direction de l'Enfance et de la Famille
- création d'un poste de puériculture territorial de classe supérieure par suppression d'un poste de puériculture territorial hors classe,
- création d'un poste de puériculture territorial hors classe par suppression d'un poste de puériculture territorial de classe supérieure,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial.

Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille
- création d'un poste de cadre socio-éducatif par suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe supérieure,
- création de six postes d'assistant socio-éducatif de classe normale par suppression de six postes d'assistant socio-éducatif de classe supérieure,
- création d'un poste de moniteur éducateur par suppression d'un poste de moniteur éducateur principal.

Direction des Politiques d'Autonomie et de Solidarité
- création d'un poste de rédacteur territorial par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe,
- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 1ère classe.

Direction du Développement Social, du Logement et de l'Insertion
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe,
- création d'un poste de rédacteur territorial par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 1ère classe.

Pilotage des Territoires
- création de quatre postes d'assistant territorial socio-éducatif de 2ème classe par suppression d'un poste d'emploi avenir, de deux postes d'assistant territorial socio-éducatif de 1ère classe et d'un poste d'assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle,

- création de deux postes d'assistant territorial socio-éducatif de 1ère classe par suppression d'un poste de conseiller territorial socio-éducatif et d'un poste d'assistant territorial socio-éducatif de 2ème classe,
- création d'un poste d'assistant territorial socio-éducatif de classe exceptionnelle par suppression d'un poste d'assistant territorial socio- éducatif de 1ère classe,
- création d'un poste d'attaché territorial par suppression d'un poste de conseiller territorial socio-éducatif supérieur,
- création d'un poste de rédacteur territorial par suppression d'un poste d'assistant socio-éducatif territorial de 2nd classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial par suppression d'un poste de rédacteur territorial.

Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne
- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial,

3) de modifier les postes suivants
Affaires Sociales
Huit postes d'assistants territoriaux socio-éducatifs de 2ème classe sont vacants dans les différentes Directions des Affaires Sociales.
Conformément à l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984, si les recherches entreprises ne permettaient pas de pourvoir les emplois par des fonctionnaires, ils pourraient être occupés par des agents contractuels détenant les diplômes nécessaires ou l'expérience professionnelle pour occuper ces emplois.
La rémunération de ces agents sera fixée selon l'échelon détenu s'ils sont titulaires ou en fonction de l'expérience professionnelle des agents s'ils sont contractuels.

Direction Informatique
Un poste d'ingénieur territorial est vacant au Service Production. Conformément à l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984, si les recherches entreprises ne permettaient pas de pourvoir l'emploi par un fonctionnaire, il pourrait être occupé par un agent contractuel détenant les diplômes nécessaires ou l'expérience professionnelle pour occuper cet emploi.
La rémunération de cet agent sera fixée selon l'échelon détenu s'il est titulaire ou en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent s'il est contractuel.

Direction de la Voirie Départementale
Un poste d'attaché territorial est vacant au Service Domanialité et Acquisitions Foncières.
Conformément à l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984, si les recherches entreprises ne permettaient pas de pourvoir l'emploi par un fonctionnaire, il pourrait être occupé par un agent non titulaire détenant les diplômes nécessaires ou l'expérience professionnelle pour occuper cet emploi.
La rémunération de cet agent sera fixée selon l'échelon détenu s'il est titulaire ou en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent s'il est contractuel.

Direction du Développement Social, du Logement et de l'Insertion
Lors de la réunion du Conseil départemental du 19 février 2007, un poste d'assistant socio-éducatif pour une durée d'un an a été créé, afin de mettre en place un dispositif expérimental sur le principe d'une collaboration renforcée entre les services de la gendarmerie et les services sociaux. La durée de la convention, modifiée par douze avenants, a été prorogée jusqu'au 20 juillet 2019. Après évaluation du dispositif, il est acté l'intérêt de prolonger la création de ce poste pour un an.

Lors de la réunion du Conseil départemental en date du 26 septembre 2016, un second poste d'assistant social a été créé dans le cadre de ce même dispositif. Le Département et l'Etat, par le biais du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIDP) cofinancent ce poste à hauteur de 50% chacun. Il convient également de prolonger la création de ce poste jusqu'au 19 juillet 2020. Si le financement de l'Etat venait à diminuer ou à être supprimé, la pérennité de ce second poste serait directement remise en cause,

4) de fixer les rémunérations suivantes d'agents contractuels
Direction des Affaires Financières et de l'Achat Public
Afin de tenir compte des diplômes, de la qualification et de l'expérience professionnelle du Directeur des Affaires Financières et de l'Achat Public, il convient de fixer sa rémunération au 2ème échelon du grade d'ingénieur territorial en chef hors classe.

Direction de la Culture
Afin de tenir compte des diplômes, de la qualification et de l'expérience professionnelle d'un archéologue au Service Archéologie, il convient de fixer sa rémunération au 2ème échelon du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine.

Collège Le ruisseau Montcornet
Afin de tenir compte de l'expérience professionnelle et des missions d'un second de cuisine, il convient de fixer sa rémunération au 3ème échelon du grade d'adjoint technique territorial des établissements d'enseignement au 1er janvier 2019,

5) de recruter un agent vacataire
Direction de la Culture
Dans le cadre de travaux à réaliser concernant d'une part, la gestion du dossier « Trésor de Vauclair » et l'accompagnement au classement du Château de la Bôve et d'autre part, la rédaction d'un rapport relatif aux fouilles archéologiques de Saint Médard, il vous est proposé de recruter un vacataire, jusqu'au 31 décembre, pour une durée respective de 6 heures et de 294 heures.
Ces opérations donneront lieu à une rémunération, après service fait, sous-forme de vacations sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 30 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:29 +0100
Ref:20191126_112444_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 20h22
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD201_10436-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 201
Enseignement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 201**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au chapitre 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage, au titre des frais de restauration des collégiens dans le cadre de la cuisine centrale de SOISSONS, les subventions suivantes :

- SOISSONS Lamartine :	2 600 €,
- SOISSONS Saint Just :	3 100 €,
- BELLEU Jean Mermoz :	5 100 €,
- CUFFIES Maurice Wajsfelner :	4 800 €,
- VILLENEUVE SAINT GERMAIN Louise Michel :	4 510 € ;

2) Ratifie comme suit l'inscription des crédits ouverts au chapitre 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage :

En dépenses

- Au titre des Centres d'Information et d'Orientation : - 4 700,10 €,
- Au titre des séjours éducatifs organisés pour les collégiens de l'Aisne : - 10 990,00 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 20:03:54 +0100
Ref:20191126_112445_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD202_10423-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 202
Enseignement
 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 202**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement au chapitre 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage, de l'Autorisation de Programme 2014/1 ;

2) Ratifie l'inscription au chapitre 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage du Crédit de Paiement de l'Autorisation de Programme 2014/1 :

CP 2019 : 21 347 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme 2014/1 est jointe aux documents budgétaires.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:31 +0100
Ref:20191126_112445_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 20h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD250_10485-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 250
Sectorisation des collèges publics
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 250**,

Vu sa précédente délibération en date du 17 janvier 2017, relative au rapport n° 581,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

Considérant qu'il convient de lire, au 5ème alinéa de la première page du rapport : Cet outil devrait voir le jour pour la rentrée scolaire 2020 - 2021 et non 2019 - 2020,

A l'unanimité,

Prend acte des données collectées de la sectorisation des écoles des communes de CHAUNY, CHATEAU-THIERRY, LAON, SAINT-QUENTIN, SOISSONS et VILLERS-COTTERETS permettant la mise en œuvre du module de détermination du collège de secteur, intégré à l'application nationale AFFELNET 6ème.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 20:04:36 +0100
Ref:20191126_112445_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD251_10441-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 251

Fonds d'Animation Culturelle pour l'Education Populaire - Action interfédérale "Formation des responsables associatifs"
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **251**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1) Individualise, au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, pour 2019, au titre de l'action interfédérale "Formation des responsables associatifs bénévoles", les aides suivantes :

- 10 815,00 € au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne (CDOS), d'une part, pour la communication et la coordination du dispositif, d'autre part, pour l'organisation de quatre modules de formation : « Les sources de financement d'une association », « Préparer une demande de subvention en ligne », « Rédiger le projet de l'Association » et « Comptabilité des associations niveau 1 »,

- 1 380,00 € à la Ligue de l'Enseignement - Fédération de l'Aisne, pour l'organisation de cinq modules de formation : « Comptabilité des associations niveau 2 », « Les outils en ligne : usage et éthique », « Créer un site Internet niveau 1 », « Créer un site Internet niveau 2 » et « Communication externe Newsletter et Réseaux sociaux »,

- 1 800,00 € à la Fédération départementale des Centres Sociaux, pour l'organisation de six modules de formation : « La Loi de 1901, les statuts et le bénévolat », « Documents obligatoires et indispensables de l'association », « Préparer une demande de subvention en ligne », « L'association et ses responsabilités », « Animer un projet » et « Valoriser le bénévolat par la VAE »,

- 1 100,00 € à l'association départementale des Francas de l'Aisne, pour l'organisation de trois modules de formation : « Préparer une demande de subvention en ligne », « Documents obligatoires et indispensables de l'association » et « De l'écriture du projet à la subvention » ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant 2019 n° 2 à la convention 2017-2020 signée avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, ainsi que les avenants à chacune des conventions d'objectifs 2019 signées avec la Ligue de l'Enseignement - Fédération de l'Aisne, la Fédération départementale des Centres Sociaux et l'association départementale des Francas, tels qu'ils figurent en annexe au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:21 +0100
Ref:20191126_112445_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h16
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD301_10448-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 301
Ajustement des prévisions d'activité du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 301**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte les propositions du Président relatives au budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche :

En dépenses :

Chapitre 930 - Services généraux	- 30 000,00 €
Chapitre 936 - Action économique	+ 30 000,00 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:42 +0100
Ref:20191126_112445_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD302_10320-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 302
Ajustements budgétaires dans les domaines de l'Economie et du Tourisme

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 302**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (7 voix contre),

I) Mouvements budgétaires :

1) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations d'Engagement dans les domaines de l'Economie et du Tourisme est jointe aux documents budgétaires ;

2) Ouvre l'Autorisation d'Engagement suivante au chapitre 936 - Action économique :
   - 14/633TSEJ 2019-2 d'un montant de 67 000 €, au titre du dispositif d'accompagnement à la sécurisation et à l'optimisation des taxes de séjour ;

3) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses au chapitre 936 - Action économique (hors programme) :
   - Cotisations : - 6 181,39 €
   - Prestations de service : - 30 000,00 € ;

4) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme dans les domaines de l'Economie et du Tourisme est jointe aux documents budgétaires ;

5) Ouvre l'Autorisation de Programme suivante au chapitre 906 - Action économique :

- 14/633TSEJ 2019-1 d'un montant de 27 000 €, au titre du dispositif d'accompagnement à la sécurisation et à l'optimisation des taxes de séjour ;

6) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :

au chapitre 905 - Aménagement des territoires et habitat :

- CRSD : PLATECO 2015-1 et LAONCOUVRO 2015-1 - 177 315,20 €

au chapitre 906 - Action économique :

- 14/633TSEJ AP 2019-1 : TAXE DE SEJOUR INVESTISSEMENT 27 000,00 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:35 +0100
Ref:20191126_112445_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD304_10446-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 304
Intervention dans le domaine du logement
Décision modificative n° 3
 # Compétence exclusive

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 304**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Au chapitre 935 – Aménagement des territoires et habitat :

1) DEPENSE

- Minore la participation 2019 du Département au Fonds de Solidarité pour le Logement de 227 000 € ;

2) RECETTE

- Inscrit, Fonds Départemental d'Aide aux Accédants en Difficulté (FDAAD) + 63 362,14 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:36 +0100
Ref:20191126_112445_7-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h05
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD305_10454-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 305
Intervention dans le domaine du Logement
Décision modificative n° 3
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 305**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Minore la recette relative à l'Etude pré-opérationnelle en vue de la reconduction du PIG départemental de 9 429 € au chapitre 935 – Aménagement des territoires et habitat.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:54 +0100
Ref:20191126_112446_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD306_10408-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 306
Logement - Décision modificative n° 3
 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 306**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide pour les Autorisations de Programme 08CONVOPAC 2017-1, 08POLLOG 2013-1, 08POLLOG 2015-2, 08POLLOG 2018-1, 08POLLOG 2019-2, 12AVANCPIG 2018-1, 12CREALOG 2014-1, 12CREALOG 2015-1, 12CREALOG 2018-1, 12REHALOG 2017-1, 18AIDOMIPA 2018-1, 18AIDOMIPA 2019-1, 30/72DISTR 2018-1, 09PIGENERG 2014-1, 09PIGENERG 2014-1, 09PIGENERG 2015-1, 09PIGENERG 2016-1, 09PIGENERG 2017-1 de la répartition des Crédits de Paiement selon les échéanciers figurant au rapport du Président ;

2) Décide de clôturer les Autorisations de Programme suivantes : 08POLLOG 2009-2, 08POLLOG 2015-2, 12CREALOG 2015-1, 05SDASH 2014-1, 12REHAENER 2018-1, 14ACCEDANT 2018-1 ;

3) Autorise la diminution des Autorisations de Programme suivantes :
08POLLOG 2009-2, 08POLLOG 2015-2, 08POLLOG 2018-1, 09PIGENERG 2014-1, 09PIGENERG 2015-1, 09PIGENERG 2016-1, 09PIGENERG 2017-1, 12CREALOG 2014-1, 12CREALOG 2015-1, 12CREALOG 2018-1, 05SDASH 2014-1, 12REHAENER 2018-1 et 14ACCEDANT 2018-1 pour un total de - 1 028 643,89 € au Chapitre 905 – Aménagement des Territoires et Habitat sur les AP ;

4) Autorise l'augmentation de l'Autorisation de Programme de :
+ 21 540 € sur l'AP 08POLLOG 2019-2 au Chapitre 905 – Aménagement des Territoires et Habitat ;

5) Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement en dépenses suivants :
- 15 000,41 € au Chapitre 904 – Santé et Action Sociale
+ 15 000,41 € au Chapitre 905 – Aménagement des Territoires et Habitat.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:52 +0100
Ref:20191126_112446_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD350_10432-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 350

Convention tripartite pluriannuelle relative à l'organisation d'un service d'astreinte dans le cadre du réseau "BIOTOX-EAUX"

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 350**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président à signer la convention tripartite pluriannuelle relative à l'organisation d'un service d'astreinte pour le LDAR dans le cadre du réseau « BIOTOX-EAUX », et dont le détail figure en annexe au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:54 +0100
Ref:20191126_112446_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD351_10492-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 351

Société d'Equipement du Département de l'Aisne (SEDA) et Société pour l'Immobilier d'Entreprises de l'Aisne (SIMEA) - Rapports des représentants du Conseil départemental

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 351**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Prend acte de la communication des rapports présentés :

- lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société d'Equipement du Département de l'Aisne (SEDA), le 19 juin 2019,
- lors de l'assemblée Générale Ordinaire de la Société pour l'Immobilier d'Entreprises de l'Aisne (SIMEA), le 18 juin 2019 ;

2) Donne acte, dès lors, à ses représentants, du respect de l'obligation de rapport prévue à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:00 +0100
Ref:20191126_112446_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD352_10447-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 352

Rapport d'activité de l'année 2018 du Fonds de Solidarité pour le Logement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 352**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Approuve le bilan financier du Fonds de Solidarité pour le Logement de l'exercice 2018 ;

2) Prend acte de l'activité du Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'exercice 2018.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:03 +0100
Ref:20191126_112446_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD353_10403-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 353

Soutien exceptionnel à la réhabilitation de 14 chambres PLAI et la création de 11 chambres PLAI situées 35 Chemin de Lehaucourt à SAINT QUENTIN par la Communauté EMMAÜS

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **353**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accorde à la Communauté EMMAÜS, une subvention exceptionnelle de 35 000 €, pour financer la réhabilitation de 14 chambres et la construction de 11 logements locatifs PLAI situés 35 Chemin de Lehaucourt à SAINT-QUENTIN ;

- Gage cette dépense d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:02 +0100
Ref:20191126_112447_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD401_10451-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 401
Transports - Voirie- Dépenses et recettes de fonctionnement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 401**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de valider les mouvements de crédits suivants :

Chapitre 938 – Transports

en dépenses : - 5 000 €.

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:40 +0100
Ref:20191126_112447_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEAUX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD402_10418-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 402

Transports - Voirie - Travaux routiers sur Routes Départementales - dépenses et recettes d'investissement
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **402**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie les mouvements de crédits suivants :

Chapitre 908 – Transports en dépenses :
AP 2019 : + 130 000 €,

Chapitre 908 – Transports en recettes :
AP 2019 : + 1 219 € ;

2) Ouvre au titre du chapitre 908 – Transports, une Autorisation de Programme de 49 358 000 € dont l'échéancier figure au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:19 +0100
Ref:20191126_112447_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD403_10461-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 403
Transports - Voirie - Fonds routiers aux tiers - Dépenses et recettes d'investissement
 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 403**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de ratifier les mouvements de crédits suivants :

Chapitre 908 - Transports :

AP 2017 :	- 157 535,00 €,
AP 2019 :	+ 70 446,52 € ;

2) Ouvre au titre du chapitre 908 – Transports, une Autorisation de Programme de 31 002 300 € dont l'échéancier figure au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:12 +0100
Ref:20191126_112447_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD404_10442-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 404
Travaux dans les bâtiments départementaux hors collèges
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 404**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

En dépenses

Chapitre 900 – Services généraux :	- 1 000,00 €,
Chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :	+ 11 500,00 €,
Chapitre 904 – Santé et action sociale (hors RSA) :	- 630 500,00 €,
Chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat :	- 3 400,00 €,
Chapitre 925 – Opérations patrimoniales :	280 276,61 €,

En recettes

Chapitre 925 – Opérations patrimoniales :	280 276,61 € ;

2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme "Etudes (22/0ETUDE – 2018-1)", "Grosses réparations dans les bâtiments hors collèges (16BATADM - 2016-1)", "Regroupement et restructuration des Unités et Centres d'exploitation de la voirie (16TRUDCE – 2016-1)", "Garages départementaux (16GARAGES – 2016-1)", "Equipement des bâtiments administratifs (22/0EQUIBA - 2018-1)", "Caverne du Dragon (11KVERNE – 2011-1)", "Chemin des Dames (16CHEMDAMES – 2016-1)", "PPP Archives (15PPPARCHI – 2015-4)" et "UTAS d'HIRSON"(UTASHIRS – 2016-1)" est jointe aux documents budgétaires ;

3) Décide d'autoriser le mouvement d'ordre de 280 276,61 € correspondant à la régularisation des conventions d'avance versées à l'UGAP pour l'achat de véhicules en 2018.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:48 +0100
Ref:20191126_112448_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD405_10440-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 405

Travaux dans les Etablissements Publics d'Enseignement du premier cycle du second degré - Ajustement de crédits
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **405**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

Chapitre 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage : + 34 428,18 € ;

2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme "Opérations spécifiques (22/221COLL – 2018-2)", "Grosses réparations (22/221COLL – 2018-3)", "Travaux dans les logements de fonction (22/221COLL – 2018-1)", "Etudes (22/221ETUD – 2018-1)" et "Equipement des bâtiments abritant les collèges (22/221EQUI – 2018-1)" est jointe aux documents budgétaires.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:06 +0100
Ref:20191126_112448_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD406_10434-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 406

Entretien et exploitation des bâtiments affectés aux services du Département (Hôtel du département, Parc Foch, services sociaux), entretien de la flotte des véhicules du Département et équipement des agents du Département
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **406**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

EN DEPENSES

Chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : 15 000 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:29 +0100
Ref:20191126_112448_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD407_10435-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 407
Entretien et exploitation des bâtiments relevant des domaines de l'Education, de la Culture et du Sport
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **407**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les inscriptions budgétaires suivantes :

EN DEPENSES

Chapitre 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage : - 15 000 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:00 +0100
Ref:20191126_112448_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD408_10450-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 408
Intervention du Département en faveur du patrimoine historique
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 408**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

Chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : - 94 000,00 € ;

2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Patrimoine propre et musées (22/903PAT – 2019-1) est jointe aux documents budgétaires.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:37 +0100
Ref:20191126_112448_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD450_10363-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —
Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 450
Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale 2019-2020

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 450**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale 2019/2020.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:27 +0100
Ref:20191126_112449_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD451_10453-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 451

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières Phase 3 : mise à jour pour les routes dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules par jour

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 451**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve les conditions de poursuite du traitement des zones de bruit du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du département de l'Aisne - phase 3 ;

- Approuve les modalités de consultation du public du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du Département de l'Aisne – phase 3 ;

- Autorise, le Président du Conseil départemental à valider et signer le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du Département de l'Aisne – phase 3, joint en annexe au rapport du Président, au nom et pour le compte du Département.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:23 +0100
Ref:20191126_112449_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD452_10422-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 452

Rapport de gestion des gendarmeries départementales par la CDC Habitat (ex SNI)

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **452**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Donne acte au Président du Conseil départemental de son rapport.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:16 +0100
Ref:20191126_112449_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD501_10386-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 501
Intervention du Département dans le domaine du Sport
 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 501**,

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 23 septembre 2019 relative au rapport n° 037,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ouverts au chapitre 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs au titre de l'acquisition d'équipements pédagogiques des comités et des clubs sportifs :

En dépenses
CP : **- 142 407 € ;**

2) Clôt l'Autorisation de Programme 2018/1 au titre de l'acquisition d'équipements pédagogiques des comités et des clubs sportifs, chapitre 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :

AP2018/1 : **- 142 407 € ;**

3) Abonde l'Autorisation de Programme 2019/1, au titre de l'acquisition d'équipements pédagogiques des comités et des clubs sportifs, chapitre 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :

AP 2019/1 : **38 000 €,**

Et porte ainsi son montant à 238 000 € ;

4) Individualise les aides aux associations à caractère sportif telles qu'elles sont proposées en annexe au rapport du Président ;

5) Alloue une subvention complémentaire de 63 € au Bushido 02 (judo) ;

6) Gage cette dépense de **38 045 €** sur l'Autorisation de Programme 2019/1 ouverte au chapitre 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental ;

7) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires ;

8) Autorise le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention avec le District Aisne de Foot (DAF).

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:44 +0100
Ref:20191126_112449_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD502_10482-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 502
Ajustements budgétaires dans le domaine de la culture
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 502**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. François RAMPELBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) **Bibliothèque départementale**

Minore de 79 000 € en dépenses le budget de la Bibliothèque départementale au Chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

2) **Budget annexe du service archéologique**

Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses
Chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : + 20 000 €
Chapitre 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : - 0,20 €

En recettes
Chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : + 20 000 €
Chapitre 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté : - 0,20 € ;

3) Site internet du Chemin des Dames

Ratifie l'inscription suivante : CP AE 2016/1 : + 3 800 € au chapitre 933 ;

Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation d'Engagement 2016/1 est jointe au document budgétaire ;

4) Commémoration Première Guerre mondiale

Minore de 6 936,66 € l'Autorisation d'Engagement 2017/1 COMMEMO et de 69 850 € l'Autorisation d'Engagement 2017/2 COMMEMO au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

Clôt les Autorisations d'Engagement 2017/1 et 2017/2 COMMEMO.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:19 +0100
Ref:20191126_112449_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD503_10473-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, I. ITTELET, M. POTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 503
Interventions du Département dans le domaine de la culture
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 503**,

Vu sa précédente délibération en date du 30 septembre 2019, relative au rapport n° 551,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. François RAMPELBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention),

1) Ouvre une Autorisation d'Engagement de 400 000 € au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs avec l'échéancier des Crédits de Paiement tel qu'il est présenté dans le document budgétaire pour la commémoration de la Bataille de France dans l'Aisne en 1940 et de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 dans un cycle mémoriel sur la période de 2020 à 2025 ;

2) Adopte les critères d'éligibilité et d'examen des dossiers de l'appel à projets départemental « Appel à projets 1940 » pour la commémoration de la Bataille de France dans l'Aisne en 1940 et de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation d'Engagement susmentionnée est jointe au document budgétaire ;

4) Valide l'attribution à la Compagnie Terre d'Utopies d'une subvention exceptionnelle de 8 500 € au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

5) Affecte une subvention de 1 000 € à la commune de NAUROY au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:56 +0100
Ref:20191126_112449_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD504_10472-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, I. ITTELET, M. POTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 504
Interventions du Département dans le domaine de la culture
 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 504**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Minore de 20,04 € l'Autorisation de Programme 2014/1 au chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

2/ Clôt l'Autorisation de Programme 2014/1.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:50 +0100
Ref:20191126_112450_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD505_10476-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, I. ITTELET, M. POTELET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, I. ITTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 505
Commémoration de la bataille de France 1940 à MONTCORNET
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **505**,

Vu sa précédente délibération en date du 30 septembre 2019, relative au rapport n° 551,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. François RAMPELBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention),

1/ Ouvre au chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs une Autorisation de Programme de 100 000 € pour le financement du monument commémoratif « Monument bataille de France 1940 » à MONTCORNET avec l'échéancier de paiement tel qu'il est présenté dans le document budgétaire ;

2/ Autorise le lancement d'un concours auprès d'artistes contemporains pour la réalisation du monument ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme susmentionnée est jointe au document budgétaire.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:10 +0100
Ref:20191126_112450_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD550_10455-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 550

Intervention du Département dans les domaines du Sport
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 550**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue au titre de l'aide au fonctionnement des comités sportifs, pour la saison 2018-2019, les subventions suivantes :
- Comité départemental de cyclisme : 361 €
- Comité départemental d'aéronautique : 1 840 € ;

2) Alloue au titre de la bourse aux athlètes, pour la saison 2019-2020, les subventions suivantes :
- Licence n°BC069806 – Basket – club de Château-Thierry basket ball : 1 400 €
- Licence n°898372S – Tir à l'arc – club Compagnie d'arc de Soissons : 1 400 € ;

3) Gage les dépenses sur les crédits inscrits au chapitre 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:35 +0100
Ref:20191126_112450_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 20h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD551_10470-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 551

Vente de Médailles commémoratives départementales
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 551**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise la vente des médailles commémoratives éditées par le Département, au tarif unitaire de 39 €, d'une part, sur les sites dépendants du Département, notamment aux Archives départementales de l'Aisne, d'autre part, à l'occasion d'opérations extérieures menées par ou avec le Département, ainsi que sur les sites Internet du Département.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 20:04:51 +0100
Ref:20191126_112450_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD552_10514-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : C. BLERIOT

Mandats de : M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 552

Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames - Caverne du Dragon
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **552**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention),

Autorise le Président du Conseil départemental à porter ou faire porter des enchères et à signer, au nom et pour le compte du Département, tout document pouvant intervenir, à l'occasion de la vente aux enchères publiques de la société Aiolfi le 22 novembre 2019 d'objets liés à la Bataille de France en 1940, pour un montant maximal de 10 000 €, frais compris.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:44 +0100
Ref:20191126_112450_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD601_10474-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 601
Actions en faveur de l'Enfance et de la Famille
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 601**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (8 voix contre),

Ratifie les inscriptions des crédits suivants :

En recettes :

- 486 000 € à la rubrique 934 – Santé et Action Sociale.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:08 +0100
Ref:20191126_112450_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD602_10443-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 602
Financement du Revenu de Solidarité Active
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 602**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie, en dépenses, l'inscription du Crédit de Paiement suivant :

Hors Programme

chapitre 9344 - RSA/Régularisations de RMI + 500 000 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:31 +0100
Ref:20191126_112450_7-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD603_10444-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 603
Intervention dans le domaine de l'insertion
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 603**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre, au titre du Programme 12 PDI, une Autorisation d'Engagement d'un montant de 3 100 000 €, pour les Ateliers Chantiers d'Insertion 2020, dont les échéanciers de Crédits de Paiement figurent au rapport du Président ;

2) Décide pour les Autorisations d'Engagement du Programme 12PDI, 2017-1, 2017-2, 2018-1, 2018-2, 2019-1, 2019-2 de la répartition des Crédits de Paiement selon les échéanciers figurant au rapport du Président ;

3) Autorise pour le Programme 12PDI, Chapitre 934-4 RSA/Régularisation de RMI :

- la diminution des Autorisations d'Engagement 2017-1, 2017-2, 2019-1, 2019-2 pour un total de – 3 284 296,16 €,
- l'augmentation de l'Autorisation d'Engagement 2018-2 pour un total de + 73 761 € ;

4) Ratifie, au Chapitre 934-4 RSA/Régularisation de RMI, l'inscription d'un Crédit de Paiement en dépenses de - 148 054,01 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:14 +0100
Ref:20191126_112451_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD604_10475-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 604

Stratégie de lutte et de prévention de la pauvreté
Financements complémentaires Etat - Département de l'Aisne
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 604**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte les modifications apportées aux fiches actions 2, 7 et 8 relatives à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi ainsi qu'au tableau financier détaillant les financements pour la période 2019-2021, tels qu'ils figurent en annexes au rapport du Président ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, le ou les avenants nécessaires à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi et à solliciter auprès de l'Etat les financements complémentaires susvisés ;

3) Autorise la création des Autorisations d'Engagement sur le programme 30/420/PAU et ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement en dépenses selon l'échéancier figurant au rapport du Président ;

4) Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement en recettes :

43 440 € au chapitre 934 – Santé et action sociale.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:55:58 +0100
Ref:20191126_112451_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD605_10257-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 605

Actions en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées du Département de l'Aisne - Services Aide à Domicile
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 605**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Ratifie l'inscription de crédits suivants au chapitre 9343 – APA :

CDAPVF24, 2016-1	- 430 000 €,
Hors programme	+ 86 000 € ;

- Inscrit en recettes au chapitre 934 – Santé et action sociale : + 430 736 €.

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:56 +0100
Ref:20191126_112451_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEAUX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD606_10468-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 606

Actions en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées du département de l'Aisne
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 606**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise l'augmentation de l'Autorisation d'Engagement 30/531COFI 2019-1 de 3 816 € ;

2) Inscrit en dépenses au chapitre 934 – Santé et action sociale :

Hors programme + 5 032 570,45 €,

Sur l'AE 30/531COFI 2019-1 : + 3 816 € ;

3) Inscrit en recettes au chapitre 934 – Santé et action sociale : + 1 393 567,45 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:58 +0100
Ref:20191126_112451_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD607_10465-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 607

Actions en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées du Département de l'Aisne
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 607**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme 2019-2 sur le programme 30/425/MDH d'un montant de 2 008 409,30 € à 2 243 926,51 € avec les Crédits de Paiement pour l'année 2019 ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits d'un montant de :

– En dépense : 235 517,20 € - Chapitre 934 – Santé et action sociale,
– En recettes : 235 517,20 € - Chapitre 934 – Santé et action sociale.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:08 +0100
Ref:20191126_112451_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD608_10463-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 608
Affaires Sociales - Décision modificative n° 3
 # Dépenses pour Tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 608**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Autorise l'augmentation des Autorisations de Programme suivantes :

18AIDHEBPA (Aide à l'hébergement des personnes âgées)
2019/1 : + 120 000 €,

19AIDHEBPH (Aide à l'hébergement des personnes porteuses d'un handicap)
2019/1 : + 430 000 € ;

- Adopte les échéanciers de Crédits de Paiement des autorisations pluriannuelles reprises à la présente délibération tels qu'ils sont joints dans les documents budgétaires et présentés dans le rapport du Président ;

- Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement en dépenses au Chapitre 904 – Santé et Action sociale :

01AIDHEBPA (Aide à l'hébergement pour personnes âgées)
2015/1 CP - 2 911,20 €
2016/1 CP - 11 433,37 €
2016/2 CP - 961,00 €
2017/1 CP - 30 000,00 €,

18AIDHEBPA (Aide à l'hébergement des personnes âgées)
2018/1 CP - 7 367,20 €
2019/1 CP + 52 672,77 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:25 +0100
Ref:20191126_112451_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD609_10467-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 609
Action sociale générale
 # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 609**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide l'inscription de – 37 600 € sur le programme 05SUBVFONC - Chapitre 934 – Santé et action sociale.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:02 +0100
Ref:20191126_112451_7-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h16
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD650_10457-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 650

Budget de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille - Durées d'Amortissement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 650**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte les modalités et les durées d'amortissement de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille telles qu'elles figurent en annexe au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:33 +0100
Ref:20191126_112452_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD651_10458-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 651

Budget de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille - Provisions Compte Epargne Temps (CET)

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 651**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte les modalités de constitution de provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du Compte Epargne Temps applicables à l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille telles qu'elles figurent au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:25 +0100
Ref:20191126_112452_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD652_10445-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 652

Convention de partenariat ente la CPAM de l'Aisne et le Conseil départemental de l'Aisne favorisant l'accès à l'information, aux droits et aux soins des publics vulnérables

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **652**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer au nom et pour le compte du Département, la convention de partenariat, en annexe au rapport du Président, et ses avenants éventuels, à intervenir avec la CPAM de l'Aisne pour une durée de 3 ans.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:39 +0100
Ref:20191126_112452_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD653_10479-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 653

Convention 2020-2022 entre le Département de l'AISNE et la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Laonnois relative au Fonds d'Aide aux Jeunes

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 653**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de confier la gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Laonnois pour la période 2020-2022 ;

2) Autorise le Président du Conseil Départemental à signer au nom et pour le compte du Département, une convention et les avenants éventuels à intervenir avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Laonnois, pour la gestion administrative, financière et comptable du Fonds d'Aide aux Jeunes, telle qu'elle figure en annexe au rapport.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:52 +0100
Ref:20191126_112452_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD654_10415-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —
Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 654

Application d'un tarif départemental forfaitaire hébergement pour les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et les résidences autonomie habilités partiellement à l'aide sociale départementale et pour les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes non habilités à l'aide sociale départementale

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 654**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve le tarif forfaitaire hébergement appliqué aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et aux résidences autonomies habilités partiellement à l'aide sociale départementale et aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes non habilités à l'aide sociale départementale accueillant une personne âgée à titre payant depuis une durée de 5 ans et lorsque les ressources ne lui permettent pas d'assumer en totalité ses frais de séjour ;

- Fixe le tarif forfaitaire hébergement pour l'année 2020 à 58,30 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:18 +0100
Ref:20191126_112452_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD655_10399-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 655

Avenant N° 4 au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé le 16 mars 2015 entre le Département de l'Aisne et l'Association Aujourd'hui Et Demain (AED)

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **655**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la passation de l'avenant n° 4 et de l'annexe 3-1, en annexe au rapport du Président, concernant le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Association Aujourd'hui Et Demain (AED) pour la période 2015 à 2020 ;

- Autorise le Président du Conseil départemental de l'Aisne à le signer et à signer tout autre avenant, au nom et pour le compte du Département.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:27 +0100
Ref:20191126_112452_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD701_10449-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 701

Ajustements budgétaires dans les domaines de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement foncier rural, de la randonnée, des véloroutes et du patrimoine

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 701**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre une Autorisation d'Engagement 21/61SATES de 750 000 € au chapitre 937 - Environnement au titre des prestations d'analyses sollicitées auprès du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche,

   Ouvre une Autorisation de Programme de 250 000 € au chapitre 906 – Action économique pour la reprise de l'opération de remembrement de Chartèves ;

2) Modifie les Autorisations d'Engagement et de Programme suivantes :

16VVV 2017/1	- 1 320,00 €
01AIDRESTA 2010/1	- 0,01 €
01AIDRESTA 2015/1	- 17 998,55 €
01AIDRESTA 2017/4	- 420,05 €
05AIDEQSPO 2017/1	- 227 094,20 € ;

3) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement en dépenses telle qu'énumérée ci-dessous :

Au chapitre 937 – Environnement :

GEODOMIA Hors AE	- 3 000,00 €
16VVV 2017/1	- 1 320,00 €
ENTRETVVV 2019/1	- 20 000,00 €
21/738FREL Hors AE	500,00 €
Ecopâturage Hors AE	- 3 500,00 €
SDENS 2018/2	- 16 355,16 €
21/61SATES 2018/1	- 74 448,18 €
17FORMASAT 2017/1	- 2 000,00 €
Achat de matériel Hors AE	- 2 000,00 €

Au chapitre 935 – Aménagement des territoires et habitat :

Hors AE	6 880,00 €

Au chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :

01AIDRESTA 2017/3	13 280,44 €
01AIDRESTA 2017/4	7 404,50 €

Au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat :

ELECRURALE 2017/1	128 626,94 €
ELECRURALE 2018/1	- 205 233,17 €
ELECRURALE 2019/1	- 93 415,73 €
FONDASSAI 2015/1	- 20 000,00 €
14/738TRAN 2018/1	150 000,00 €

Au chapitre 906 – Action économique :

13TRAVCO 2013/1	- 318,67 €
15TRAVCO 2015/1	- 16 962,66 €
09AMENFONC 2009/1	- 4 574,24 €
12AMENFONC 2012/1	- 18 595,40 €
21/63AF19 2019/1	- 102 386,62 €

Au chapitre 907 - Environnement :

RANDONNEE 2015/3	- 82 885,00 €
16CRSDLAON 2016/1	6 623,08 €
CAPTAGES 2014/1	- 45 000,00 € ;

4) Adopte les échéanciers de Crédits de Paiement des autorisations pluriannuelles reprises à la présente délibération tels qu'ils sont joints dans les documents budgétaires et présentés dans le rapport du Président ;

5) Ratifie l'inscription des crédits suivants en recettes :

Au chapitre 937 – Environnement, 114 215 € au titre de la participation de l'Agence de l'Eau Seine Normandie au SATESE,

Au chaptre 941 – Autres impôts et taxes, 205 850 € au titre de la Taxe d'Aménagement.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:15 +0100
Ref:20191126_112453_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD750_10367-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 750
Agenda 21 - Bilan de 2 années de mise en oeuvre

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 750**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Vu les avis des 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte de la présentation du bilan de mise en œuvre de l'Agenda 21, deux ans après son adoption.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:10 +0100
Ref:20191126_112453_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD751_10430-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 751
Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 751**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Vu les avis des 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 8ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte de la présentation de bilan des émissions de gaz à effet de serre au titre de l'année 2017 et de sa publication à venir sur la plate-forme informatique nationale.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:50 +0100
Ref:20191126_112453_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD752_10417-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 752

Modification de la grille tarifaire de recouvrement des collectivités éligibles au SATESE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 752**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte la nouvelle grille tarifaire de recouvrement des collectivités éligibles au SATESE : 10 centimes d'euro par habitant + 200 € par station, par an, applicable à compter du 1er janvier 2020.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:04 +0100
Ref:20191126_112453_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD801_10452-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 801

Ajustements budgétaires dans les domaines du Développement local et des Affaires européennes
 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 801**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Vu l'avis de la 6ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Mouvements budgétaires :

1) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations d'Engagement dans les domaines du Développement local et des Affaires européennes est jointe aux documents budgétaires ;

2) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :

<u>Au chapitre 930-5-Gestion des fonds européens :</u>
- FONDFSE AE 2019-1 – FONDS FSE : - 738 886,97 €,

Au chapitre 936-Action économique :

- CONTEURO :	- 81 000 ,00 €,

Au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat :

CDDL 2005-4	- 1 900,00 €,
CDDL 2008-2	- 2 426,00 €,
CDDL 2010-3	- 80 740,20 €,
CDDL 2010-4	- 143 480,69 €,
CDDL2 2012-1	1 500 000,00 €,
14/90API 2018-1	- 1 642 467,94 €,
14/90API 2018-2	180 000,00 € ;

3) Modifie les Autorisations d'Engagement de la façon suivante :

- au chapitre 930-5-Gestion des fonds européens FONDFSE 2019-1	+ 598 295,36 €,
- au chapitre 934 - Santé et action sociale 30/420/PAU 2019-2 :	
PLAN PAUVRETE PASS NUMERIQUE	+ 150 000,00 €,

celles-ci étant portées respectivement à 5 231 559,56 € et 200 000 € ;

4) Ratifie l'inscription des crédits suivants en recettes :

- Au chapitre 935 - Aménagement des territoires et habitat, 9 000 € du FNADT, au titre de l'avance sur la subvention allouée pour le poste de chargé de mission, dans le cadre de la convention PACTE SAT,
- Au chapitre 934 - Santé et action sociale, 130 000 € de l'Etat, au titre de la subvention pour le Pass numérique, dans le cadre du plan pauvreté ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme dans le domaine du développement local est jointe aux documents budgétaires ;

6) Ouvre une Autorisation de Programme 14/90API 2019/1 d'un montant de 8 864 248 € au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat, au titre du dispositif Aisne Partenariat Investissement ;

7) Abonde l'Autorisation de Programme 14/90API 2018/2 de 2 569 291,30 €, correspondant au financement des projets « phasés » éligibles au dispositif Aisne Partenariat Investissement ;

8) Adopte la modification de la subvention sollicitée par la commune de CHAUDUN pour l'aménagement de l'ancien logement de fonction de l'instituteur et alloue 15 000 € en remplacement des deux logements situés dans l'ancienne école, accordée dans le cadre d'API 2019.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:56:12 +0100
Ref:20191126_112453_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 16h10
Réference de l'AR : 002-220200026-20191118-DEAD850_10487-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 18 novembre 2019 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. COLLET, T. DUDEBOUT, I. ITTELET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL

RAPPORT N° 850
Fonds Social Européen 2014-2020 : Appels à projets 2020

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **850**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Vu l'avis de la 6ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

Décide :

- d'approuver les appels à projets pour l'année 2020 relevant de la programmation 2018-2020 du Fonds Social Européen pour les dispositifs 1 à 5 tels que joints en annexe au rapport du Président,

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à publier ces appels à projets.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 15:57:06 +0100
Ref:20191126_112455_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

DECISIONS

de la Commission permanente

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP0_10506-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 000
Déclaration de l'urgence pour les rapports n° 033, 034 et 035

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 000**,

Vu le règlement intérieur des Assemblées du Département adopté le 5 avril 2016 et en particulier son article 33,

Vu les articles L. 3121-19 et L. 3121-19-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses troisième et quatrième alinéas,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé du Président du Conseil départemental demandant, conformément aux dispositions de l'article 33 du règlement intérieur des Assemblées du Département, à ce qu'il soit statué sur l'urgence des rapports n° 033, 034 et 035,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Se prononce favorablement sur l'urgence des rapports n° 033, 034 et 035 intitulés :

N° 033 : Répartition du Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles à certains droits d'enregistrement,

N° 034 : Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale,
Compétence partagée,

N° 035 : Politique départementale en faveur du sport.
Compétence partagée,

ainsi que leur inscription consécutive à l'ordre du jour de la présente réunion.

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:44 +0100
Ref:20191120_143601_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 20/11/2019 à 14h14
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP1_10478-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 001

Protocole de prise en charge des mineurs de retour de zone irako-syrienne pour le Département de l'Aisne

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 001**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (8 voix contre),

Autorise le Président du Conseil départemental à signer le protocole de prise en charge des mineurs de retour de zone irako-syrienne tel qu'il est joint à son rapport.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.20 13:57:37 +0100
Ref:20191120_132801_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP2_10464-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 002

Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) - Approbation de l'ajustement 2019 des Territoires de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise et de la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne
 # Dépenses pour tiers

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 002**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Approuve les programmations 2019 des Territoires de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise et de la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne telles que décrites dans l'annexe au rapport du Président ;

2/ Individualise, au titre de ces Contrats Départementaux de Développement Local, les subventions sur les opérations désignées dans l'annexe jointe à la délibération ;

3/ Prend acte que la somme de 995 875 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat, du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:42 +0100
Ref:20191120_143602_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP2_10464-DE

Annexe Délibération CDDL
Commission Permanente du 12 novembre 2019

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
Territoire de la Communautés d'agglomération du Pays de Laon					
Commune de PRESLES-ET-THIERNY- Canton de LAON 2 Réalisation de travaux sur le logement communal sis 1 route de Vorges	21 454 €	15%	3 218,10 €	Département 14% Hors CDDL	3 000 €
				MO 71%	15 236 €
Commune de LAVAL-EN-LAONNOIS - Canton de LAON 2 Construction de deux logements dans l'ancienne école	233 164 €	15%	34 975,00 €	DETR (45%)	104 924 €
				DSIL (15%)	34 975 €
				MO (25%)	58 291 €
Commune de VAUCELLES-ET-BEFFECOURT - Canton de LAON 1 Aménagement d'un terrain de boules sur la place devant la Mairie	5 000 €	15%	750,00 €	Fonds Concours 25% CAPL	1 250 €
				MO 60%	3 000 €
Commune de VAUCELLES-ET-BEFFECOURT - Canton de LAON 1 Aménagement d'un arrêt pour les transports scolaires sur la place devant la mairie	30 000 €	15%	4 500,00 €	MO (85%)	25 500 €
Commune de VORGES - Canton de LAON 2 Aménagement des toilettes et réorganisation de la salle des fêtes	178 630 €	15%	26 794,00 €	MO (85%)	151 836 €
Commune de VIVAISE - Canton de LAON 1 Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite au sein de l'école	20 700 €	20%	4 140,00 €	DETR 30%	6 210 €
				MO 50%	10 350 €
Syndicat de Regroupement Scolaire CHAILVET-MONS - Canton de LAON 1 Renouvellement des outils informatiques	2 623 €	20%	525,00 €	DETR 45%	1 180 €
				MO 35%	918 €
Syndicat de Regroupement Scolaire CHAILVET-MONS - Canton de LAON 1 Réfection, agrandissement et mise aux normes PMR des toilettes de l'école primaire Georges LEFEVRE	26 731 €	20%	5 346,00 €	DETR 55%	14 702 €
				MO 25%	6 683 €
Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire des Coteaux du Laonnois - Canton de LAON 2 Equipement numérique	17 809 €	15%	2 671,00 €	DETR 15%	2 671 €
				Education Nationale 50%	8 905 €
				MO 20%	3 562 €
Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire des Coteaux du Laonnois - Canton de LAON 2 Acquisition de matériels pour l'école de BRUYERES (2ème four de réchauffage et changement des serrures)	5 289 €	20%	1 058,00 €	DETR 50%	2 644 €
				MO 30%	1 587 €
Commune de CESSIERES-SUZY - Canton de LAON1 Remplacement de fenêtres à l'école primaire	5 970 €	20%	1 194,00 €	DETR 50%	2 985 €
				MO 30%	1 791 €
Commune de VORGES - Canton de LAON 2 Réfection de la toiture du préau de la Mairie	8 376 €	20%	1 675,00 €	DETR 50%	4 188 €
				MO 30%	2 513 €
NOREADE - Canton de LAON 2 Raccordement des réseaux de transfert à la nouvelle station d'épuration de Bruyères-et-Montbérault (émissaire terminal)	222 298 €	20%	44 460,00 €	MO (80%)	177 838 €
NOREADE - Canton de LAON 2 Ouvrage de transfert des eaux usées (O.T.E.U) de Presles-et-Thierny vers la station d'épuration de Bruyères-et-Montbérault et assainissement des rues de Vorges, du Ponceau, de Nouvion, de Mutte et Grand'Rue	1 034 672 €	20%	205 000,00 €	MO (80%)	829 672 €
NOREADE - Canton de LAON 1 Construction d'un bassin d'orage de 100 m3 implanté à Aulnois-sous-Laon	177 355 €	20%	35 471,00 €	AESN (14,83 %)	26 299 €
				MO (65,17 %)	115 585 €
BRUYERES-ET-MONTBERAULT - Canton de LAON 2 Renforcement du réseau de défense incendie rue de la Fontaine Minérale et Chemin des Gueules	43 226 €	10%	4 323,00 €	MO (90%)	38 903 €
NOREADE - Canton de LAON 2 Interconnexion des réseaux d'eau potable de Vorges et de Presles-et-Thierny	131 324 €	10%	13 132,00 €	MO (90%)	118 192 €

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
BRUYERES-ET-MONTBERAULT - Canton de LAON 2 Création d'une défense incendie au Fort de la Redoute	16 377 €	50%	8 189,00 €	MO (50%)	8 188 €
MOLINCHART - Canton de LAON 1 Mise en place de deux poteaux incendie rue Catignet et rue de la Plaine	7 000 €	50%	3 500,00 €	DETR (30%)	2 100 €
				MO (20%)	1 400 €
LIERVAL - Canton de LAON 2 Pose d'une réserve incendie enterrée	16 477 €	50%	8 239,00 €	CAPL (30%)	4 943 €
				MO (20%)	3 295 €
VORGES - Canton de LAON 2 Pose d'une bouche incendie Chemin des Caves	3 275 €	50%	1 638,00 €	DETR (30%)	983 €
				MO (20%)	654 €
SAMOUSSY - Canton de LAON 2 Mise en place d'un poteau incendie rue de l'église	3 827 €	50%	1 914,00 €	DETR (30 %)	1 148 €
				MO (20 %)	765 €
CESSIERES-SUZY - Canton de LAON 1 Création de deux poteaux incendie rue du Calvaire et rue de Suzy	7 861 €	40%	3 144,00 €	DETR (40%)	3 144 €
				MO (20%)	1 573 €
LANISCOURT - Canton de LAON 1 Création de deux bornes incendie Grande Rue et rue de l'Ermitage	4 679 €	35%	1 638,00 €	DETR (45%)	2 106 €
				MO (20%)	935 €
Total CDDL du Pays de Laon :	2 224 117 €		417 494,10 €		1 806 623 €
Territoire de la Communautés de communes Thiérache Sambre et Oise					
CDDL de l'ex Communautés de communes de la Thiérache d'Aumale					
Commune d'ETREUX - Canton de GUISE Réhabilitation du boulodrome - phase 1	24 970 €	20%	4 994 €	DETR 38%	9 488 €
				MO 42%	10 488 €
Commune d'ETREUX - Canton de GUISE Mise en accessibilité de l'église	9 770 €	20%	1 954 €	MO 80%	7 816 €
SYNDICAT DES EAUX DE HANNAPES, IRON ET TUPIGNY - Canton de GUISE Travaux de réfection du château d'eau d'Iron	204 602 €	20%	40 920 €	DETR (30%)	61 381 €
				AESN (30%)	61 381 €
				MO (20%)	40 920 €
SYNDICAT DE EAUX DE WASSIGNY - Canton de GUISE Pose de compteurs de sectorisation	43 650 €	20%	8 730 €	DETR (40%)	17 460 €
				MO (40%)	17 460 €
Communauté de communes THIERACHE SAMBRE ET OISE - Canton de GUISE Achat de bennes de déchèterie	36 810 €	25%	9 203 €	MO (75%)	27 607 €
Commune d'HANNAPES - Canton de Guise Réfection du foyer rural et acquisition de matériel	22 308 €	25%	5 577 €	DETR (40%)	8 923 €
				MO (35%)	7 808 €
Commune de GROUGIS - Canton de Guise Acquisition d'un lave-vaisselle	4 500 €	25%	1 125 €	DETR (45%)	2 025 €
				MO (30%)	1 350 €
Total CDDL de la Thiérache d'Aumale :	**346 610 €**		**72 503 €**		**274 107 €**
CDDL de l'ex Communauté de communes de la Région de Guise					
Commune d'AUDIGNY - Canton de GUISE Démolition de l'ancien presbytère, création d'un parking et d'un local technique	19 503 €	25%	4 876 €	MO 75%	14 627 €
Commune de Guise - Canton de GUISE Construction d'une halle au marché	2 800 000 €	25%	90 560 €	MO 75%	14 627 €
Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont - Canton de GUISE - Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du Ru des Fonds	131 030 €	20%	26 206 €	AESN (39 %)	51 029 €
				MO (41%)	53 795 €
Commune de CRUPILLY - Canton de Guise Enfouissement des réseaux téléphoniques rue de Malzy et entrée de la rue Lavaqueresse	12 770 €	25%	3 193 €	MO (75%)	9 577 €
Commune de LESQUIELLES SAINT GERMAIN - Canton de Guise Clôture sur l'arrêt de bus	2 625 €	25%	656 €	MO (75%)	1 969 €

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
Commune de LESQUIELLES SAINT GERMAIN - Canton de Guise Aménagement de la cuisine de la salle polyvalente	22 440 €	25%	5 610 €	DETR (55%)	12 342 €
				MO (20%)	4 488 €
Commune de TUPIGNY - Canton de GUISE Travaux de consolidation de l'église Sainte Marie-Madeleine	46 371 €	25%	11 593 €	DETR (40 %)	18 548 €
				Réserve parlementaire (10,78 %)	5 000 €
				MO (24,22 %)	11 230 €
Commune de VILLERS LES GUISE - Canton de GUISE Restauration d'un vitrail en péril	2 523 €	25%	631 €	DETR (45 %)	1 135 €
				MO (30%)	757 €
Commune de PROISY - Canton de GUISE Rénovation de la toiture de l'église	22 603 €	25%	5 651 €	DETR (45 %)	10 171 €
				MO (30 %)	6 781 €
Commune de LAVAQUERESSE - Travaux d'aménagement et d'équipement de la salle communale avec clôture du terrain - Complément de subvention	39 169 €	25%	9 792 €	DETR (45%)	17 626 €
				MO (30%)	11 751 €
Total CDDL de Guise :	**3 099 034 €**		**158 768 €**		**245 453 €**
CDDL de la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne					
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Sécurité incendie à l'école maternelle et à la salle les Illettes	3 500 €	30%	1 050,00 €	MO 70%	2 450 €
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Installation de tableaux numériques à l'école élémentaire	31 900 €	30%	9 570,00 €	DETR 40%	12 760 €
				MO 30%	9 570 €
Commune de PAVANT - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Acquisition de matériel informatique pour l'école	19 246 €	30%	5 774,00 €	MO 70%	13 472 €
Commune de PAVANT - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Installation d'un pare ballons au city stade	6 082 €	20%	1 216,00 €	MO 80%	4 866 €
Commune de VIELS-MAISONS - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Réfection de la toiture de l'école maternelle	7 005 €	30%	2 102,00 €	MO 70%	4 903 €
Commune de MARIGNY-EN-ORXOIS - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Equipement en numérique de l'école maternelle	7 774 €	10%	777,00 €	DETR 20%	1 555 €
				Education Nationale 50%	3 887 €
				MO 20%	1 555 €
Commune de NOGENT L'ARTAUD - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Réalisation d'un city stade	185 031 €	20%	37 006,00 €	MO 80%	148 025 €
Commune de DOMPTIN - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Aménagement des sanitaires de l'école élémentaire	6 231 €	30%	1 869,00 €	DETR 45%	2 804 €
				MO 25%	1 558 €
Communauté de communes du Canton de CHARLY-SUR-MARNE- Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Terrain d'accueil saisonnier pour les gens du voyage	100 000 €	40%	40 000,00 €	MO 60%	60 000 €
Commune de L'EPINE-AUX-BOIS - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Changement de portes d'accès à la mairie et foyer rural	9 573 €	20%	1 915 €	MO 80%	7 658 €
Commune de PAVANT - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Création d'un local technique	7 959 €	20%	1 592 €	MO 80%	6 367 €
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Acquisition d'un véhicule électrique	10 500 €	20%	2 100 €	DETR 55%	5 775 €
				MO 25%	2 625 €

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
Commune de SAULCHERY - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Travaux d'économie d'énergie	53 492 €	20%	10 698 €	MO 80%	42 794 €
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Acquisition d'une désherbeuse	13 575 €	20%	2 715 €	MO 80%	10 860 €
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Rénovation de la salle Les Illettes	13 828 €	20%	2 766 €	MO 80%	11 062 €
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Installation de blocs d'évacuation à la Salle Les Illettes	2 650 €	20%	530 €	MO 80%	2 120 €
USESA - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Programmation 2019 : Schéma directeur d'eau potable	332 578 €	13%	42 012 €	MO (50 %)	166 289 €
Commune de MARIGNY-EN-ORXOIS - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Création d'un poteau incendie dans le hameau de Villers le Vaste	3 156 €	50%	1 578 €	MO (50%)	1 578 €
Commune de LA CHAPELLE SUR CHEZY - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Réfection de l'escalier et du mur de l'église	7 606 €	30%	2 282 €	DETR (45%)	3 423 €
				MO (25%)	1 901 €
Commune de CHEZY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Installation d'un columbarium	9 440 €	20%	1 888 €	MO 80%	7 552 €
Commune de VIELS-MAISONS - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Création d'un toilette handicapé à la salle des fêtes	10 606 €	20%	2 121 €	MO 80%	8 485 €
Commune de ROMENY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Achat d'un tracteur tondeuse	2 499 €	20%	500 €	MO 80%	1 999 €
Communauté de communes du Canton de CHARLY-SUR-MARNE- Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Amélioration des services à la personne	132 574 €	40%	53 029 €	FDSIL 30%	39 772 €
				MO 30%	39 772 €
Communauté de communes du Canton de CHARLY-SUR-MARNE- Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Acquisition de matériel informatique	26 217 €	40%	10 487 €	MO 60%	15 730 €
Communauté de communes du Canton de CHARLY-SUR-MARNE- Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Installation de stores extérieurs à la crèche	11 398 €	40%	4 559 €	MO 60%	6 839 €
Communauté de communes du Canton de CHARLY-SUR-MARNE- Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Remplacement des sols de la Communauté de communes	52 431 €	40%	20 972 €	MO 60%	31 459 €
Commune de COUPRU - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme	20 475 €	20%	4 095 €	MO (80%)	16 380 €
Commune de PAVANT - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Etude environnementale du Plan Local d'Urbanisme	4 800 €	20%	960 €	MO (80%)	3 840 €
Commune de PAVANT - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Réfection de la Cuisine de la salle polyvalente	16 732 €	20%	3 346 €	MO (80%)	13 386 €
Commune de VILLIERS SAINT DENIS - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Modification du mode de chauffage - Maison des Associations	8 271 €	20%	1 654 €	DETR (25%)	2 068 €
				DSIL (35%)	2 895 €
				MO (20%)	1 654 €
Commune de LA CHAPELLE-SUR-CHEZY - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Réfection du mur de la mare communale	10 786 €	20%	2 157 €	DETR (45%)	4 314 €
				DSIL (15%)	1 618 €
				MO (20%)	2 697 €
Commune de VEUILLY-LA-POTERIE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Travaux de mise aux normes et d'accessibilité desservant la salle communale	4 834 €	20%	967 €	DETR (50%)	2 417 €
				MO (30%)	1 450 €

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
Communauté de Communes de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Aménagement d'un parking pour l'accueil des usagers	182 056 €	40%	72 822 €	Contrat de ruralité (25%)	43 843 €
				MO (35%)	65 391 €
Total CDDL de Charly-sur-Marne :	1 314 805 €		347 109 €		843 418 €
Total CDDL :	**6 984 566 €**		**995 875 €**		**3 169 601 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP3_10477-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 003

Demande de subvention pour les travaux de restauration des vestiges de l'Abbaye de Vauclair (tranches optionnelles 1 et 2)

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 003**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte le nouveau plan de financement de l'opération relatif aux tranches optionnelles 1 et 2 des travaux de restauration des vestiges de l'Abbaye de Vauclair tel que :

Montant HT Travaux + Maîtrise d'œuvre :	160 560,22 €,
DRAC :	64 224,00 €,
Département :	96 336,22 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:36 +0100
Ref:20191120_143604_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP4_10410-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 004
Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 : subvention 2019
°Compétence déléguée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 004**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide d'émettre un avis favorable pour le cofinancement FSE des actions 2019 et d'individualiser les subventions suivantes :

- 25 255,58 € sur une assiette subventionnable de 42 092,63 € TTC à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Laonnois pour l'action « Les clauses sociales, un outil au service du territoire Laonnois » ;

- 450 314,63 € sur une assiette subventionnable de 750 524,39 € TTC au Conseil départemental de l'Aisne pour l'action « Correspondant coordinateur de parcours » ;

- 13 012,06 € sur une assiette subventionnable de 28 622,06 € TTC à l'association CHENELET pour l'action « Accompagnement renforcé des parcours CDDI pour assurer l'acquisition de compétences transférables et optimiser les sorties vers l'emploi » ;

- 50 105 € sur une assiette subventionnable de 83 558,34 € TTC à l'EPLEFPA-CFPAA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole-Centre de Formation et de Promotion Agricole et d'Apprentissage) pour l'action « ACI Les-Près-de-Fontaine » ;

2) Autorise le Président à signer les conventions afférentes avec les opérateurs retenus pour la période 2019, ainsi que tous documents en découlant avec les modalités suivantes de versement FSE : une avance de 20 % à la signature de la convention et le solde lors de la production du bilan final et à l'issue du Contrôle de Service Fait (CSF) ;

3) Prend acte que les dépenses seront imputées au chapitre 9305 du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:50 +0100
Ref:20191120_152801_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 20/11/2019 à 14h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP5M10296-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 005

Individualisation de subventions dans le cadre du dispositif départemental d'aide à la diversification agricole, à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles et au développement des circuits courts

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 005**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 18 mars 2019, relative au rapport n° 341, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du dispositif départemental d'aide à la diversification agricole, à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles et au développement des circuits courts, les subventions sur les opérations désignées dans l'annexe 1 jointe à la délibération ;

2) Prend acte que la dépense totale de 36 084,80 € sera imputée sur les crédits inscrits sur l'Autorisation de Programme DIVERSAGRI 2019-1 ouverte au chapitre 906 – Action économique, du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.20 13:57:39 +0100
Ref:20191120_110002_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 20/11/2019 à 14h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP5M10296-DE

Diversification agricole, création de valeur ajoutée des exploitations agricoles et développement des circuits courts
Commission permanente du 12 novembre 2019

Porteur du projet	Intitulé du projet	Activité biologique	Subvention départementale			Autres financeurs			
			Assiette subventionnable HT	Taux	Montant subvention	Assiette subventionnable HT	Financeurs	Taux	Montant subvention
Emmanuel COUSIN à Villeneuve-Saint-Germain	Développement de l'activité apicole : acquisition de matériel (chaîne d'extraction et mise en pots de miel)	non	20 842,00 €	15%	3 126,30 €	20 842,00 €	Région	25%	5 210,50 €
Emmanuelle ROY - Le Jardin Roy à Haution	Développement de l'activité de production de plantes médicinales et aromatiques : aménagement intérieur de locaux, acquisition de matériel spécifique et de verrerie	oui	61 187,00 €	30%	18 356,10 €	61 107,00 €	Région	30%	18 332,10 €
EARL le Clos de la Fontaine Hugo à Rozoy-sur-Serre	Diversification et développement de l'activité de l'atelier confiture, passage en bio du verger (aménagement du verger) et reprise de la production de "La Folie Douce" (acquisition et reprise de matériel spécifique)	oui	73 012,00 €	20%	14 602,40 €	25 262,00 €	Région	40%	10 104,80 €
	TOTAL				**36 084,80 €**				**33 647,40 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP6_10310-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 006
Programme départemental d'électrification 2019
 # Dépenses pour tiers

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 006**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 18 mars 2019, relative au rapport n° 843, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de financer les opérations figurant au programme d'électrification 2019 « DR 2019 » présenté par l'USEDA à hauteur de 764 473,71 € sur une assiette éligible plafonnée à 1 019 298,28 € HT tel que joint en annexe à la délibération,

- d'imputer cette participation sur les crédits inscrits au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:33 +0100
Ref:20191120_152801_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP6_10310-DE

PROGRAMME D'ELECTRIFICATION 2019
DR 2019

Annexe au rapport

COMMUNE	CANTON	DOSSIER	LIBELLE TRAVAUX	MONTANT HT	SUBVENTION
CREPY	LAON 1	02.2016.0842.12.238	Renforcement du réseau fils nus rue Paul Dangenne	206 948,87 €	155 211,65 €
EBOULEAU	GUIGNICOURT	02.2017.0444.15.274	Renforcement HTA et BT Grande Rue	201 621,29 €	151 215,97 €
PONTAVERT	GUIGNICOURT	02.2018.0404.05.613	Renforcement HTA et BT route de Soissons	85 729,74 €	64 297,31 €
LE THUEL	VERVINS	02.2017.0137.15.743	Renforcement HTA et BT rue de Sévigny	268 298,11 €	201 223,58 €
CHERY-LES-POUILLY	MARLE	02.2018.0407.12.180	Renforcement HTA et BT rue de la Payonne	113 424,96 €	85 068,72 €
HAUTEVILLE	GUISE	02.2014.0851.08.376	Renforcement des réseaux rue de la Poterie et Grande Rue	143 275,31 €	107 456,48 €
			TOTAL	**1 019 298,28 €**	**764 473,71 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP7_10469-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 007

Adhésion du Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames - Caverne du Dragon au réseau des Musées d'Histoire et de Mémoires contemporaines des Hauts-de-France : "Mém-Histo"

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 007**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à demander l'adhésion du Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames – Caverne du Dragon à l'association « Mém'Histo ».

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:34 +0100
Ref:20191120_152801_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP8_10404-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 008
Intervention dans le domaine de la Culture
 # Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 008**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Individualise les subventions, dans le cadre du dispositif ARMADA, comme suit :

Communauté de communes de la Vallée de l'Oise : Festival des Bistrots	1 500 €
Communauté d'Agglo de la Région de Château-Thierry : concert à Neuilly-Saint-Front	1 500 €
MJC Espace Jeunesse et Culture de Soissons : Soissons Bœuf sur la Mail	900 €
Association APTAHR : Fête de la jeunesse à LANDOUZY-LA-VILLE	1 500 €
Association Le Pied de la Lettre : Scène ouverte à Etréaupont	600 €
Association Musique et Scène à CHARLY-SUR-MARNE	1 197 €
Association Festival Jazz'n Ambleny à VIC-SUR-AISNE et AMBLENY	1 500 €
Association Tac-Tic Animation : Le Printemps de Rock Aisne Forces à LA CAPELLE et Les Nuits du Rock Aisne Forces à ETREAUPONT	1 500 €
Association Les Rockiens des Bois : Woodrock festival à URCEL	1 500 €
Association Farma Prod – Landricourt : Beguee fest' à Courson	1 500 €
Association du Festival Plein air : Festival Rock à BETHANCOURT EN VAUX	1 500 €

Association Eko[logik] – Le Réservoir : concert à VERVINS	850 €
Association Livre mon ami : spectacle à CHERY-LES –POUILLY	350 €
Association La Boîte à rythmes : concert à SAINT-QUENTIN	1 500 €
Association MOORYSS PROD : Rock à pâture à PRESLES ET THIERNY	2 480 €
Association Jazz'Thémis : Festival FamiliJazz à GUISE	1 560 €
Association Mad Taupe Productions : Morty Jazz Festival à MORTEFONTAINE	5 000 €
ADAMA : Frais d'impression des brochures et contremarques	3 438 €

2/ Finance cette dépense de 29 875 € sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

3/ Alloue, au titre des manifestations à vocation départementale, d'intérêt inter-cantonal ou cantonal, la somme de 10 000 € au Festival Pic'Arts, sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, afin de permettre au Festival de préparer sa programmation 2020 et de réserver ses plateaux artistiques ;

4/ Alloue, dans le cadre de l'aide à la création d'emploi dans les bibliothèques, la subvention de 2 291,20 € en faveur de la commune de FONTAINE-LES-VERVINS et finance cette dépense sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:56 +0100
Ref:20191120_143605_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h08
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP9_10459-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 009
Interventions pour le soutien et le développement des enseignements et de la pratique artistiques
 # Compétence exclusive

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 009**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme MARCHIONNI, M. RAMPELBERG et Mme VANNOBEL ne prennent pas part au vote),

1/ Individualise, dans le cadre de la production et diffusion à vocation artistique ou pédagogique, les aides comme suit :

ORCHESTRE LES SIECLES « Un parcours symphonique dans l'Aisne »	36 000 €
LES CONCERTS DE POCHE Projets musicaux et concerts en secteur rural et dans les quartiers urbains à La Fère, Tergnier, Ribemont, Château-Thierry, Chauny, le Festival de Laon, St-Erme et Ramecourt.	5 000 €

CAVES A MUSIQUE DE LAON

Solde ARDAMA	950 €

ADAMA

Activités pédagogiques et restitutions publiques liées au Schéma départemental de développement des enseignements artistiques, activités de diffusion à vocation pédagogique en direction des publics scolaires, coréalisations de diffusion avec la Cité de la musique et de la danse de Soissons, Les Belles Pages de l'Aisne et Parcours symphonique dans l'Aisne.	89 150 €

2/ Finance cette dépense de 131 100 € sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

3/ Accepte le projet de répartition des aides départementales allouées aux Sociétés Musicales affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne tel qu'il est présenté dans l'annexe à la présente délibération ;

4/ Finance cette dépense de 21 050 € à l'aide des crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:06 +0100
Ref:20191120_143605_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Annexe à la délibération

II – Sociétés musicales de l'Aisne

ESPERANCE ANIZIENNE	200 €
FANFARE DE BARENTON-BUGNY	200 €
CHORALE "NOT'EN'CHŒUR" DE BELLEU	200 €
ECOLE DE MUSIQUE "APEM" DE BEZU-LE-GUERY	200 €
FANFARE "LES ENFANTS" DE BOHAIN	700 €
CHORALE "J. PH. RAMEAU" DE BOHAIN	200 €
ECOLE DE MUSIQUE DE BOHAIN	700 €
FANFARE "LA JOYEUSE" DE BONCOURT	200 €
SOCIETE MUSICALE DE BOUE	450 €
AMIS REUNIS DE BRUNEHAMEL	200 €
CHORALE "LES TETES EN L'AIR" DE BUCY-LE-LONG	200 €
LA BRUYEROISE	200 €
ALLIANCE MUSICALE DE CHARLY-SUR-MARNE	700 €
ENSEMBLE INSTRUMUMENTAL DE CHÂTEAU-THIERRY	200 €
CHORALE "L'APARTE" DE CHAUDUN	200 €
HARMONIE & B. F DE CHAUNY	200 €
SOCIETE MUSICALE DE L'AILETTE (CHAVIGNON)	200 €
BRASS-BAND DU LAONNOIS (CHERY LES POUILLY)	200 €
FANFARE DE CHEZY-SUR-MARNE	450 €
FRATERNELLE DE COINCY	450 €
CHORALE « L'ENCHANTERELLE » DE COUCY-LE-CHATEAU	200 €
ECOLE DE MUSIQUE DE CROUY	450 €
ORCHESTRE D'HARMONIE DE CROUY	200 €

ASSOCIATION "D'AIR ET D'AME" DE CUISY-EN-ALMONT	200 €
VILLAGEOISE D'ETREAUPONT	200 €
UNION MUSICALE DE FERE-EN-TARDENOIS	200 €
ESPERANCE DE FESMY-LE-SART	200 €
CHORALE "ARS CANENDI" DE FLAVY-LE-MARTEL	200 €
BATTERIE-FANFARE DE GERCY	200 €
HARMONIE DE GUIGNICOURT	200 €
ART MUSICAL DE GUISE	200 €
BATTERIE-FANFARE "L'HIRSONNAISE" DE HIRSON	450 €
AMICALE DE L'HARMONIE DE LA CAPELLE	450 €
HARMONIE "LA FEROISE" DE LA FERE	200 €
BATTERIE-FANFARE DE LAON	700 €
JAZZY BIG-BAND DE LAON	200 €
MARCHING-BAND FOREVER DE SAINT-QUENTIN	200 €
ENSEMBLE ORCHESTRAL DU PAYS NOUVIONNAIS	450 €
LA RUCHE DE LESQUIELLES SAINT-GERMAIN	200 €
HARMONIE DE MARLY-GOMONT	200 €
LA MACERIENNE DE MEZIERES SUR OISE	200 €
HARMONIE L'ESPERANCE DE MONDREPUIS	450 €
HARMONIE DE MONTBREHAIN	200 €
SOCIETE MUSICALE ET DE CONCERTS DE NOGENT L'ARTAUD	200 €
DYNAMIC SHOW DE VIRY-NOUREUIL	200 €
ECOLE DE MUSIQUE D'ORIGNY-EN-THIERACHE	450 €
HARMONIE MUNICIPALE D'ORIGNY-EN-THIERACHE	200 €
ECOLE DE MUSIQUE D'ORIGNY SAINTE-BENOITE	700 €
RENAISSANTE D'ORIGNY SAINTE-BENOITE	200 €
BATTERIE-FANFARE D'OULCHY-LE-CHATEAU	700 €

SOCIETE MUSICALE DE PINON	200 €
CHORALE "VOX POPULI" DE PINON	200 €
CRESC'AISNE DO ORCHESTRA DE QUESSY-CITE	200 €
CHORALE "AU CHOEUR DES BOIS" DE SAINT-GOBAIN	200 €
BATTERIE-FANFARE "JEUNE FRANCE" DE SAINT-MICHEL	200 €
HARMONIE "LA LYRE" DE SAINT-MICHEL	200 €
AMIS REUNIS DE SAINT-QUENTIN	700 €
HARMONIE DE SAINT-QUENTIN	200 €
SHOWBAND "LA VAILLANTE" DE SAINT-QUENTIN	200 €
ENSEMBLE MUSICAL DE SEBONCOURT	200 €
HARMONIE « LES SOL'ID'AIR » DE SINCENY	200 €
CHORALE "LE CHANT DES ROIZES" DE SISSONNE	200 €
MUSIQUE MUNICIPALE ET AMIS REUNIS DE SOISSONS	200 €
CERCLE MUSICAL DE SOISSONS	200 €
CHORALE « MUSIQUE-EN-CHŒUR » DE TERGNIER	200 €
CHORALE "VOCALISE 2000" DE TERGNIER	200 €
ECOLE DE MUSIQUE DE VAUX-ANDIGNY	700 €
MUSIQUE MUNICIPALE DE VAUX-ANDIGNY	200 €
HARMONIE MUNICIPALE DE VERMAND	200 €
ORCHESTRE D'HARMONIE DE VERVINS	200 €
BATTERIE-FANFARE DE VILLERS-COTTERETS	200 €
ORCHESTRE D'HARMONIE DE VILLERS-COTTERETS	200 €
CHORALE "LA SALAMANDRE" DE VILLERS-COTTERETS	200 €
AMICALE DE WASSIGNY	200 €

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h00
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP10_10414-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 010

Dispositif transitoire - Demande d'aide à la réhabilitation de logements communaux ou amélioration de patrimoine pour la création de logements

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 010**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 décembre 2017, relative au rapport n° 350,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Se prononce favorablement sur la demande de financement suivante :

BIEVRES
Réhabilitation du logement – 19, rue de Festieux 2 259 € ;

2/ Convient que dans l'hypothèse où le coût définitif de l'opération subventionnée serait inférieur au montant HT initialement présenté, la subvention accordée serait calculée au prorata des dépenses effectivement réalisées ;

3/ Gage cette dépense d'investissement sur les crédits inscrits au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:13 +0100
Ref:20191120_143601_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP11_10437-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 011

Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie - Demande d'avance remboursable à destination d'un propriétaire occupant très modeste

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 011**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 18 mars 2019, relative au rapport n° 305,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Accorde un prêt sous forme d'avance remboursable au :

- **Dossier n°2019/03410 – ORIGNY-SAINTE-BENOITE**
  1 mensualité de 61 € et 23 mensualités de 60 € pour un montant total de prêt de 1 441 € ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, le contrat de prêt qui sera passé entre le Département et l'emprunteur ;

3/ Gage cette dépense d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat – Nature 2748 du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:31 +0100
Ref:20191120_143601_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP12_10402-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 012

Soutien à la réhabilitation du parc locatif social le plus mal classé énergétiquement (E, F et G) - Demandes d'aide départementale en faveur de l'OPH de l'Aisne

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 012**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (MM. GRZEZICZAK et RAMPELBERG ne prennent pas part au vote),

1) Accorde à l'OPH de l'Aisne, une subvention de 3 000 € par logement pour financer la réhabilitation de :

- 24 logements locatifs situés 1 à 5 rue du Jeu de Battoir à HIRSON - Subvention de 72 000 €,
- 14 logements locatifs situés 1 Bis et 1 Ter rue Henri Martin à HIRSON - Subvention de 42 000 € ;

2) Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits inscrits au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:15 +0100
Ref:20191120_143601_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP13_10429-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 013

Convention d'habilitation à l'aide sociale des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 013**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention d'habilitation à l'aide sociale des Maisons d'Enfants à Caractère Social, dont le détail figure en annexe au rapport.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:22 +0100
Ref:20191120_143601_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP14_10388-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 014

Convention relative à l'allocation de crédits au titre de la formation de l'offre médico-sociale en faveur de l'accès au repérage et au dépistage précoce des jeunes enfants présentant un risque de handicap - CAMSP DE SAINT QUENTIN

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 014**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention relative à l'allocation de crédits au titre de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur de l'accès au repérage et au dépistage précoce des jeunes enfants présentant un risque de handicap – CAMSP de SAINT QUENTIN, selon le modèle figurant en annexe au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:24 +0100
Ref:20191120_143601_6-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP15_10438-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 015

Evolution des modalités des évaluations des jeunes se déclarant Mineurs Non Accompagnés dans le Département de l'Aisne

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 015**,

Vu la délibération du Conseil général en date du 13 janvier 2014, relative au rapport n° 550,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Acte la ré-internalisation de la mission d'évaluation des Mineurs Non Accompagnés et de la confier à l'Etablissement Départemental de l'Enfance et la Famille.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:52 +0100
Ref:20191120_143601_7-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP16_10412-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 016

Action départementale "Collège au Cinéma" : financement du coût du transport vers les salles de cinéma
 # Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 016**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue les sommes suivantes aux collèges qui participent à l'opération « Collège au Cinéma », pour la prise en charge du coût du transport de leurs élèves vers le cinéma le plus proche :

- Collège Jacques Prévert de MARLE : 407,60 € ;
- Collège Léopold Sédar Senghor de CORBENY : 396,00 € ;

2) Gage la dépense sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:53 +0100
Ref:20191120_143601_8-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP17_10462-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 017
Aide à l'équipement des collèges
 # Dépenses pour tiers

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 017**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide d'attribuer la subvention d'équipement suivante avec la charge d'emploi déterminée dans le rapport du Président :

Collège Léopold Senghor à CORBENY 12 000 €.
(acquisition d'un tracteur-tondeuse)

L'attribution de la subvention est valable 6 mois à compter de la date de la Commission permanente, à défaut, la subvention sera annulée, sans préavis. Son versement interviendra sur production de justificatifs d'achat et si le coût s'avère inférieur au montant de la subvention attribuée, la subvention sera ramenée au coût réel d'achat ;

2) Impute cette dépense sur les crédits inscrits au chapitre 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:02 +0100
Ref:20191120_143601_9-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP18_10426-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 018
Aide aux séjours linguistiques
*** Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 018**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'accorder une aide aux séjours linguistiques, au bénéfice des collèges, telle que précisée dans l'annexe au rapport du Président. Cette aide est égale à 50 % du coût du voyage dans la limite de 1 500 € par séjour, en précisant que le paiement de cette subvention interviendra sur production d'un bilan financier certifié par le chef d'établissement, et soit de la facture du transporteur, soit du contrat de prestation de l'organisateur du séjour.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:27 +0100
Ref:20191120_143601_10-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP19_10427-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 019

Etablissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du second degré - Participation départementale 2019 au fonctionnement des collèges publics de l'Aisne
*** Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 019**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'allouer, sur les crédits inscrits au Budget départemental et au chapitre 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage, un complément de dotation de fonctionnement de 37 806 € aux collèges publics de l'Aisne selon le détail qui figure dans le rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:58 +0100
Ref:20191120_152801_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP20_10428-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 020

Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du second degré - Renouvellement des concessions de logement des personnels en fonction dans les collèges de l'Aisne
***Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 020**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Détermine le nombre, la nature et la qualité des concessions et les conditions financières de logement en faveur du personnel dans chacun des établissements, telles qu'elles sont précisées aux annexes dans le rapport du Président ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les arrêtés portant concession de logement par nécessité absolue de service, ainsi que les conventions d'occupation précaire.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:31 +0100
Ref:20191120_143602_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP21_10406-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 021

Politique départementale en faveur du sport - Soutien aux clubs sportifs
 # Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **021**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue, au titre du dispositif départemental de soutien aux clubs sportifs, les subventions telles que présentées dans l'annexe au rapport du Président ;

2) Gage cette dépense de 59 552,50 € sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, du Budget départemental ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention intervenue avec le District Aisne de Football.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:40 +0100
Ref:20191120_143602_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP22_10460-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 022

Détermination de l'objectif d'évolution des dépenses induites par la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour l'année 2020

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 022**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Détermine l'objectif d'évolution, hors mesures nouvelles, des dépenses induites par la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour l'année 2020 comme suit :
Les taux indicateurs sont fixés par groupe fonctionnel :
- Groupe 1 : 0 %
- Groupe 2 : 0,50 %
- Groupe 3 : 0 %.

Ces taux prévisionnels ne lient pas le Conseil départemental et ne constituent pas un droit pour les établissements et services.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:00 +0100
Ref:20191120_143602_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP23_10483-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 023

Projets de convention portant organisation de la Cellule pour la Prévention de la Radicalisation et l'Accompagnement des Familles (CPRAF)

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 023**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention portant organisation de la Cellule pour la Prévention de la Radicalisation et l'Accompagnement des Familles - CPRAF – telle qu'elle est jointe à son rapport.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:17 +0100
Ref:20191120_143602_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP24_10439-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 024

Attribution d'une participation exceptionnelle à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 024**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Attribue une participation exceptionnelle d'un montant de 7 000 € à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT), chapitre 934 – Santé et action sociale.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:20 +0100
Ref:20191120_143603_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP25_10317-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 025

Conventions de mise à disposition de Mme Eugénie DUBOIS et Mme Stéphanie FADET, renouvellement de conventions de Mme Bérangère THIERRY, Mme Mélanie KAPRAL, Mme Annie VERCAEMPT, M. Emmanuel VALLERAND, Mme Angélique DIEBOLD, Mme Dominique MUSY, Mme Catherine LARZILLIERE, Mme Patricia GENARD, Mme Isabelle MARSO, M. Fabrice CAHIER, M. Vincent GOSSELIN et Mme Corinne DUBREUIL et avenant à la convention de mise à disposition en date du 6 février 2019 de Mme Bérangère THIERRY auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **025**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer les deux conventions de mise à disposition de Mme Eugénie DUBOIS et Mme Stéphanie FADET, les douze renouvellements de conventions de Mme Bérangère THIERRY, Mme Mélanie KAPRAL, Mme Annie VERCAEMPT, M. Emmanuel VALLERAND, Mme Angélique DIEBOLD, Mme Dominique MUSY, Mme Catherine LARZILLIERE, Mme Patricia GENARD, Mme Isabelle MARSO,

M. Fabrice CAHIER, M. Vincent GOSSELIN et Mme Corinne DUBREUIL et un avenant à la convention de mise à disposition de Mme Bérangère THIERRY entre le Département de l'Aisne et le Groupement d'Intérêt Public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:26 +0100
Ref:20191120_143604_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP26_10314-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 026

Conventions de renouvellement et de mise à disposition des agents du Département auprès de l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **026**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions entre le Département de l'Aisne et l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne, relatives à la mise à disposition de 8 agents.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:04 +0100
Ref:20191120_143604_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP27_10411-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 027

Aisne Partenariat Voirie - Individualisations d'opérations sur disponibles cantonaux
 # Dépenses pour tiers

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 027**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser les subventions suivantes :

CANTON DE FERE-EN-TARDENOIS :
- une subvention relative à la commune de LAFFAUX, pour des travaux de Voirie VC Rte de Soissons partie 1, pour un montant de 6 955,20 € sur le programme 2019,

CANTON DE VERVINS :
- une subvention relative à la commune de CHAOURSE, pour des travaux de Voirie RD n°110 rue des Chênes, pour un montant de 1 404,00 € sur le programme 2019.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:29 +0100
Ref:20191120_143604_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h02
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP28_10424-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 028
Avis sur des documents d'urbanisme

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **028**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de se prononcer favorablement sur les projets de Plans Locaux d'Urbanisme des communes de COUCY-LES-EPPES, COURTEMONT-VARENNES et ESSISES ;

- Décide de se prononcer favorablement sur les projets de plan de prévention du risque de chutes de blocs sur le territoire de la commune de MONT-SAINT-PERE, du Schéma de COhérence Territorial du Pays Chaunois, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes de RETZ-EN-VALOIS, sous réserve des observations émises dans le rapport du Président du Conseil départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:29 +0100
Ref:20191120_143604_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/12/2019 à 17h31
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP29_10433-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 029
Cession du stade Bluquette à LAON

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 029**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sachant qu'il convient de préciser que l'acte de transfert de propriété, au-delà de la préservation des divers équipements sportifs existants, devra mentionner que le terrain d'évolution continuera d'être mis à disposition, à titre gracieux, de la Cité Scolaire Julie Daubié – Collège Le Nain et de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de LAON.

Enfin, la Ville de LAON ne devra pas manquer de communiquer sur la cession par le Conseil départemental de l'Aisne, à l'euro symbolique, du stade Bluquette afin de rendre lisible l'action départementale dans l'opération de transfert de cet équipement.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide, après consultation du service de France Domaine :

Cession immobilière du stade Bluquette à LAON

- de céder à l'euro symbolique à la Ville de LAON, selon les conditions et charges prévues au rapport, les parcelles cadastrées lieudit « la Derriole », section BD n°237 pour 9 220 m², BD n°238 pour 5 695 m², BD n°217 pour 1 304 m², BD n°231 pour 1 287 m² et BD n°247 pour 230 m², soit une contenance totale de 17 736 m²,

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'acte de vente à intervenir et tout document s'y rapportant, avec faculté pour ce dernier de substituer toute personne physique de son choix, l'acte étant passé en la forme notariée, les frais à la charge de l'acquéreur.

Il est précisé que l'acte de transfert de propriété, au-delà de la préservation des divers équipements sportifs existants, devra mentionner que le terrain d'évolution continuera d'être mis à disposition, à titre gracieux, de la Cité Scolaire Julie Daubié – Collège Le Nain et de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de LAON.

Enfin, la Ville de LAON ne devra pas manquer de communiquer sur la cession par le Conseil départemental de l'Aisne, à l'euro symbolique, du stade Bluquette afin de rendre lisible l'action départementale dans l'opération de transfert de cet équipement.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.12.17 17:23:22 +0100
Ref:20191120_143604_5-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP30_10425-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 030
Déclassement de la RD 223 sur le territoire de la commune de MUSCOURT

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 030**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accepte le déclassement et le reclassement dans la voirie communale de MUSCOURT de la section de la Route Départementale 223 du PR 1+079 au PR 1+745, soit 666 ml, chaussée et dépendances comprises ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention définissant les conditions de ce transfert de domanialité qui interviendra à l'issue de la réfection de la couche de roulement sous maîtrise d'ouvrage du Département.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:38 +0100
Ref:20191120_143604_7-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP31_10421-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 031
Désaffectation partielle de l'ancien Collège à SISSONNE

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **031**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Propose à Monsieur le Préfet de l'Aisne, conformément à la circulaire ministérielle du 9 mai 1989 et après avis favorable du Conseil d'Administration du Collège Froëhlicher à SISSONNE, de prononcer la désaffectation partielle d'une partie de la parcelle ZS n°24 pour une surface de 700 m², selon le plan joint au rapport du Président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:48 +0100
Ref:20191120_143604_8-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 11h58
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP32_10409-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 032

Transports - Voirie - Travaux routiers sur Routes Départementales - Sous-programme Traverses d'agglomérations - Individualisation d'opération
*** Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 032**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 18 mars 2019, relative au rapport n° 445, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser, au titre du sous-programme d'aménagements des traverses 2019, les opérations décrites dans le rapport du Président pour les montants suivants :

<u>Canton de LAON 1</u>
Commune d'AULNOIS-SOUS-LAON – RD 541 40 000 €

<u>Canton de VERVINS</u>
Commune de LERZY – carrefour RD 1730/3030/1660 32 000 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 908 – Transports, du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:49:45 +0100
Ref:20191120_143604_9-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 14/11/2019 à 17h12
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP33M10389-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 033

Répartition du Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles à certains droits d'enregistrement

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 033**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'adopter la répartition du Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles à des droits d'enregistrement au titre de l'exercice 2018 telle qu'elle figure en annexe au rapport du président.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.14 17:00:22 +0100
Ref:20191113_153001_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/11/2019 à 20h20
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP34_10486-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 034
Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale
 # Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 034**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Accorde les subventions suivantes :

Association la Renaissance de PREMONT – Soirée musicale
le 23 novembre 2019 à PREMONT 1 000 €,

Association Ensemble Vocal Castella de CHATEAU-THIERRY – Stage et concerts
les 21 et 22 septembre 2019 à BAULNE-EN-BRIE et CHATEAU-THIERRY 300 €,

Association Union Musicale de CHATEAU-THIERRY – Concert de la Sainte Cécile
le 1er décembre 2019 à CHATEAU-THIERRY 400 €,

Association Etoile Cycliste de CHATEAU-THIERRY – Championnat de l'Aisne
de cyclo-cross le 17 novembre 2019 à CHATEAU-THIERRY 1 000 €,

Association Handi'Days de COYOLLES – Festival Handi'Days 2019 le 18 novembre 2019 au cinéma-théâtre de CHATEAU-THIERRY	500 €,
Association Château-Thierry Basket-Ball (CTBB) de CHATEAU-THIERRY – Lancement de l'activité Basket Santé le 30 novembre 2019 à CHATEAU-THIERRY	1 000 €,
Association Triathlon Club de l'Omois de CHATEAU-THIERRY – 22ème Run and Bike de Brasles le 17 novembre 2019 à BRASLES	550 €,
Association Commerciale de CHAUNY – 62ème grande fête commerciale avec animations, musique, jeux et artistes du 29 novembre au 22 décembre 2019 à CHAUNY	610 €,
Association Rendez-vous de l'Histoire de CHARLY-SUR-MARNE – Commémoration du 75ème anniversaire de la libération de Charly-sur-Marne, du 24 au 28 août 2019 à CHARLY-SUR-MARNE	800 €,
Association Fête de la Moisson du Sud de l'Aisne de CHATEAU-THIERRY – Fête de la moisson le 18 août 2019 à CONDE-EN-BRIE	400 €,
Association les Amis de la Marche Athlétique de CHATEAU-THIERRY – Les 8 heures d'Etampes-sur-Marne le 24 novembre 2019 à ETAMPES-SUR-MARNE	540 €,
Association La Truite de CREZANCY – Concours de pêche le 2 septembre 2019 à CREZANCY	540 €,
Association Union Sportive Section Judo de VAILLY-SUR-AISNE – Sortie de fin d'année du club le 30 juin 2019 à Axo'plage à MONAMPTEUIL	250 €,
Association Section Concours Presloise de PRESLES-ET-BOVES – Concours de pêche le 8 juin 2019 à CHASSEMY	350 €,
Association Fère Animations de FERE-EN-TARDENOIS – Foire à la patate le 21 septembre 2019 à FERE-EN-TARDENOIS	400 €,
Association Judo Club Espoir du Tardenois de FERE-EN-TARDENOIS – 18ème challenge du Tardenois et 10ème coupe « Claude Marchet » le 30 mai 2019 à FERE-EN-TARDENOIS	1 150 €,
Association Union Sportive Vallée de l'Ailette de CHAVIGNON – Tournoi de football le 22 juin 2019 à CHAVIGNON	350 €,
Association Danse avec Moi de CHAVIGNON – Gala de danses lors de la fête communale le 21 juillet 2019 à CHAVIGNON	250 €,
Association Léon Rostan de SAINT-MARD – Concert rock and blues le 7 septembre 2019 à SAINT-MARD	300 €,
Association BCV Football Club de CHASSEMY – Tournois sur herbe les 1er, 9 et 23 juin 2019 à BRAINE	700 €,
Comité des fêtes du muguet de FERE-EN-TARDENOIS – Fête du muguet avec défilé de chars fleuris, musique et groupe de majorettes les 11 et 12 mai 2019 à FERE-EN-TARDENOIS	500 €,

Association Cie Terre d'Utopies de CHATEAU-THIERRY – Ateliers EAC pour préparer « La Danse pour la Terre » le 14 juin 2019 à BEUVARDES et COINCY 1 000 €,

Association Club La Joie de Vivre de MONT-NOTRE-DAME - Spectacle culturel chanté et dansé le 9 janvier 2019 au Mail de SOISSONS et spectacle « La Revue du Soleil » MARIOCA le 1er avril 2019 au forum centre culturel de CHAUNY 250 €,

Association Foyer Culturel et Social de BRAINE – Spectacle parentalité/handicap le 21 décembre 2019 à BRAINE 400 €,

Association Foyer Culturel et Social de BRAINE – Animation familiale lors du réveillon solidaire autour de jeux musicaux le 14 décembre 2019 à BRAINE 400 €,

Association Aides aux Organisations Sportives (AOS) de COURMELLES – Prix de Braine (courses cyclistes) le 19 mars 2019 à BRAINE 200 €,

Association La Concorde de Bucy de BUCY-LES-PIERREPONT – Tournoi de football le 7 septembre 2019 à BUCY-LES-PIERREPONT 400 €,

Association Les Passionnés de la Traction Animale de GIZY – 3ème fête du cheval de trait le 11 août 2019 à GIZY 400 €,

Association Union Sportive de Sissonnaise de SISSONNE – Tournoi Futsal le 14 décembre 2019 à SISSONNE 400 €,

Association Foyer Socio-Educatif du collège Froëhlicher de SISSONNE – Scènes sissonnaises en juin 2019 à l'espace culturel du parc de SISSONNE 400 €,

Association Des Quatre Chemins de SISSONNE – Concert des 20 ans de la chorale « Le chant des Roizes » le 15 novembre 2019 à SISSONNE 400 €,

Comité des fêtes de SISSONNE – Défilé des enfants en costume d'Halloween pour le concours du plus beau costume et de la plus belle citrouille décorée, le 31 octobre 2019 à SISSONNE 400 €,

Association Socio Culturelle de JUVINCOURT-ET-DAMARY – Concours de pétanque et défilés de vélos fleuris le 16 mai 2019 à JUVINCOURT-ET-DAMARY 200 €,

Association des Parents d'Elèves de SISSONNE – Spectacle de Noël : jonglage et comédie musicale le 19 décembre 2019 à SISSONNE 225 €,

Association NESBE Boué-Etreux de BOUE – 1ère édition de la randonnée solidaire le 26 mai 2019 à ETREUX 200 €,

Amicale des porte-drapeaux d'Hirson, La Capelle et Le Nouvion-en-Thiérache du NOUVION-EN-THIERACHE – Journée de détente aux étangs et pêche le 21 juillet 2019 à OISY 200 €,

Association horticole de GUISE – Salon de la gastronomie, nature et artisanat les 2 et 3 novembre 2019 à GUISE 200 €,

Association l'Atelier galerie Saint-Denis du NOUVION-EN-THIERACHE – Exposition annuelle d'automne du 18 au 27 octobre 2019 au NOUVION-EN-THIERACHE 200 €,

Foyer rural de VILLERS-LES-GUISE – Concert vocal le 15 juin 2019 à VILLERS-LES-GUISE	300 €,
Société de tir de GUISE – Championnat départemental aux armes anciennes les 6 et 7 avril 2019 à GUISE	600 €,
Association Pals Athlétic Club Basket-ball de GUISE – Tournoi de pré-saison Nationale 3 à GUISE	800 €,
Association Aïto Club Bâton Défense de BOUE – Stage self défense et couteau le 30 mai 2019 à BOUE	300 €,
Association ensemble vocal nouvionnais du NOUVION-EN-THIERACHE – Concert annuel le 7 juin 2019 au NOUVION-EN-THIERACHE	200 €,
Association les Amis de l'Orgue du NOUVION-EN-THIERACHE – Concert du 24 mai 2019 au NOUVION-EN-THIERACHE	300 €,
Association des donneurs du sang du NOUVION-EN-THIERACHE – Concours de boules en bois le 10 août 2019 au NOUVION-EN-THIERACHE	200 €,
Club du 3ème âge de WASSIGNY – Thé dansant fin décembre 2019 à WASSIGNY	200 €,
Association des parents d'élèves de l'école du centre de GUISE – Manifestation avec organisation de jeux le 28 juin 2019 à GUISE	200 €,
Association Au Matériel d'Antan de LA NEUVILLE-LES-DORENGT – 12ème fête à travers champs du 31 août au 1er septembre 2019 à LA NEUVILLE-LES-DORENGT	1 460 €,
Comité des fêtes de VENEROLLES – Feu de la Saint-Jean et concours de boules le 15 juin 2019 à VENEROLLES	500 €,
Association Société des Jouteurs du Gard d'ETREUX – Guinguette au bord de l'eau avec repas le 14 juillet 2019 à ETREUX	200 €,
Comice agricole de l'arrondissement de Vervins de FONTAINE-LES-VERVINS – Comice agricole le 12 mai 2019 à SAINT-MICHEL	500 €,
Association de parents d'élèves de Martigny/Leuze de MARTIGNY – Ball-trap du 14 au 16 juin 2019 à MARTIGNY	200 €,
Harmonie municipale d'ORIGNY-EN-THIERACHE – 170ème anniversaire de l'harmonie le 3 novembre 2019 à ORIGNY-EN-THIERACHE	400 €,
Coopérative scolaire de MARTIGNY – Spectacle musical de Noël des écoles en décembre 2019 à MARTIGNY	200 €,
Commune de LEUZE – Fête annuelle communale avec concours de boules du 27 au 28 avril 2019 à LEUZE	200 €,
Association sportive de MARTIGNY – Tournoi de football jeunes les 8 et 9 juin 2019 à MARTIGNY	200 €,

Association Les Motards de Thiérache de BUIRE – Rassemblement prévention et sécurité de motards avec ateliers d'animation le 1er juin 2019 à BUIRE	1 000 €,
Club du 3ème âge de LANDOUZY-LA-VILLE – Repas choucroute avec danse le 27 octobre 2019 à LANDOUZY-LA-VILLE	400 €,
Association « Les P'tites Fripouilles » de BUCILLY – Fête de Noël des écoles avec spectacle le 13 décembre 2019 à LANDOUZY-LA-VILLE	1 000 €,
Association Boxing Club Saint-Michellois de SAINT-MICHEL – Gala de boxe anglaise le 13 avril 2019 à SAINT-MICHEL	246 €,
Association des collectionneurs de Laon et environs de Vorges à VORGES – Foire à la paperasse et toutes collections le 1er novembre 2019 à PINON	300 €,
Association pétanque anizienne d'ANIZY-LE-GRAND – Concours de pétanque pour les plus de 55 ans le 19 septembre 2019 à ANIZY-LE-GRAND	200 €,
Amicale pétanque de PINON – Doublettes et triplettes le 19 octobre 2019 à PINON	200 €,
Association La Fraternelle des Cheminots de LAON – Tournoi critérium et seniors en février 2019 à LAON	530 €,
Association Regard Trisomie 21 (ART) de LAON – « Eau-Feu ». Performance Cie Alis Fère-en-Tardenois le 14 décembre 2019 à LAON	200 €,
Association les Volfonis de LAON – Plouckstock festival du 31 mai au 2 juin 2019 à FESTIEUX	800 €,
Association France bénévolat Aisne de LAON – Forum des associations le 14 septembre 2019 à LAON	200 €,
Comité fédéral de l'Aisne du secours populaire français de LAON – Campagne Père Noël vert avec intervention d'artistes le 20 décembre 2019 à LAON	305 €,
Union sportive laonnoise de LAON – Création de l'équipe féminine senior football Le 9 septembre 2019 à LAON	455 €,
Comité des fêtes de WIEGE-FATY – Fête communale les 15 et 16 juin 2019 à WIEGE-FATY (soirée dansante, concours de boules, démonstration zumba, etc.) à WIEGE-FATY	400 €,
Comité des fêtes d'AUTREMENCOURT – Petit train du Père Noël les 7, 14, 21 et 22 décembre 2019 à AUTREMENCOURT	800 €,
Association « Chantez Parker » de FRESNOY-LE-GRAND – Anniversaire des 25 ans de carrière d'Eddy Parker à TERGNIER	400 €,
Association Rétro 02 de LA FERTE-CHEVRESIS – Crécy en Anciennes le 7 juillet 2019 à CRECY-SUR-SERRE	300 €
Commune de BARENTON-SUR-SERRE – Commémoration du 75ème anniversaire du Capitaine Delwiche le 31 août 2019 à BARENTON-SUR-SERRE	570 €,

Association Dojo Itancourtois d'ITANCOURT – Tournoi interclub de judo le 7 avril 2019 à ITANCOURT	300 €,
Association Union Sportive Ribemont-Mézières (USRM) de RIBEMONT – Stage d'initiation technique à la pratique du football du 8 au 26 juillet 2019 à RIBEMONT	1 000 €,
Association Amicale des Jeunes de VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE – 9ème exposition de peintures les 26 et 27 octobre 2019 à VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE	600 €,
Association Les Randonneux de MONTESCOURT-LIZEROLLES – Randonnée gourmande le 17 novembre 2019 à MONTESCOURT-LIZEROLLES	300 €,
Association Ribemont Sports Loisirs de RIBEMONT – Journée de sensibilisation aux activités de majorettes le 8 septembre 2019 à RIBEMONT	350 €,
Association Créaloisirs Ribemontois de RIBEMONT – Journée du souvenir le 11 novembre 2019 à RIBEMONT	300 €,
Association Les Cousins Germains de GERMAINE – Fête de Germaine (fanfare et groupe de reggae) le 7 septembre 2019 à GERMAINE	500 €,
Association Judo club de VERMAND – Interclubs de Vermand le 10 mai 2019 à VERMAND	500 €,
Association Stade Saint-Quentinois de SAINT-QUENTIN – Boucles saint-quentinoises le 11 novembre 2019 à SAINT-QUENTIN	200 €,
Association Vélo-club Amateur de SAINT-QUENTIN – Epreuve servant de support pour les championnats sur route des Hauts-de-France le 21 juillet 2019 à SAINT-QUENTIN	550 €,
Association Olympique Saint-Quentinois (OSQ) de SAINT-QUENTIN – Festival des petits As. 26ème édition le 7 septembre 2019 à SAINT-QUENTIN	500 €,
Association Union Educative et Sportive Vermandoise de VERMAND – Tournoi jeunes et anciens de la commune le 20 avril 2019 à VERMAND	355 €,
Association les Elysiks de SAINT-QUENTIN – 5ème festival « les Elysiks » 2019 le 15 juin 2019 à SAINT-QUENTIN	500 €,
Association Sports et Loisirs (ASL) de MORCOURT – Les 10 km de Morcourt le 24 février 2019 à MORCOURT	700 €,
Association d'animation Saint-Jean de SAINT-QUENTIN – 30ème anniversaire de la création de l'association le 23 novembre 2019 à SAINT-QUENTIN	500 €,
Foyer Social Educatif du collège Montaigne de SAINT-QUENTIN – Organisation d'une cérémonie républicaine du DNB en septembre 2019 à SAINT-QUENTIN	480 €,
Association des Francas de l'Aisne de VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN – Forum départemental Agis pour tes droits du 18 au 21 novembre 2019 à MORCOURT	500 €,

Association Part'age Neuville de SAINT-QUENTIN – Organisation d'un après-midi dansant en direction du public senior adhérent de l'association le 12 décembre 2019 à SAINT-QUENTIN	300 €,
Association Sportive et Gymnique (ASG) GAUCHY basket ball – Inauguration du gymnase Delaune le 7 septembre 2019 à GAUCHY	500 €,
Association d'animation résidence Molière de SAINT-QUENTIN – Fête des voisins le 24 mai 2019 et fête de la musique le 21 juin 2019 à SAINT-QUENTIN	280 €,
Association Courir de HOMBLIERES – Courses le 22 septembre 2019 à HOMBLIERES	300 €,
Amicale laïque P. Semard de l'école des cheminots de GAUCHY – Spectacle culturel organisé à la MCL le 8 juin 2019 à GAUCHY	200 €,
Association Ecole de Musique de CROUY – Concert des élèves de l'école de musique le 19 octobre 2019 à CROUY	300 €,
Association Orchestre d'Harmonie de CROUY – Concert de l'orchestre le 12 octobre 2019 à CROUY	300 €,
Comité des fêtes de PASLY – 9ème édition du Run and Bike le 27 octobre 2019 à PASLY	300 €,
Comité des fêtes de CUISY – Concerts lors de la fête communale le 21 septembre 2019 à CUISY-EN-ALMONT	300 €,
Association de la Confrérie Gastronomique des Compagnons du Haricot de SOISSONS – Grande fête du haricot le 21 septembre 2019 à SOISSONS	300 €,
Association L'Outil en Main de SOISSONS – Atelier d'initiation aux métiers manuels du patrimoine au cours de l'année scolaire 2019/2020 au lycée Le Corbusier de SOISSONS	300 €,
Association Handi'Days de COYOLLES – Festival Handi'Days 2019 les 19, 20 et 21 novembre 2019 au cinéma le Clovis de SOISSONS	600 €,
Association Entente Cycliste Chauny Beautor de BEAUTOR – 15ème cyclo-cross le 10 novembre 2019 à BEAUTOR	330 €,
Association Festibrie de BRIE – 13ème festival « Guitares en Picardie » le 11 mai 2019 à BRIE	300 €,
Association Club Saint-Gobain Amitiés de SAINT-GOBAIN – Sortie culturelle (spectacle) le 10 avril 2019 au forum de CHAUNY	200 €,
Association Nothing But The Blues de TERGNIER – Spectacle animé par 9 musiciens le 5 octobre 2019 à LA FERE	400 €,
Association VTT Les Leups de SAINT-GOBAIN – La rando des Leups (randonnées VTT et marche) le 3 juin 2019 à SAINT-GOBAIN	300 €,
Association Escorte Motocycliste Picarde de LIEZ – Championnat départemental de course cycliste le 4 août 2019 à LIEZ	300 €,

Comité des fêtes de SERVAIS – Repas champêtre avec spectacles et animations le 16 juin 2019 à SERVAIS	400 €,
Association Union Nationale des Combattants (UNC) de SAINT-GOBAIN – Journée de la mémoire 2019 le 6 juin 2019 à SAINT-GOBAIN	200 €,
Association Union Nationale des Combattants (UNC) de LA FERE – Cérémonie du 101ème anniversaire de l'armistice 14-18 le 11 novembre 2019 à LA FERE	300 €,
Association GAIA de SAINT-GOBAIN – Soirée d'inauguration de la maison Gaïa avec animations, concerts et exposition « L'avant maison Gaïa » le 4 mai 2019 à SAINT-GOBAIN	300 €,
Association Entente Sportive des Cheminots de Tergnier (ESCT) Boxe de CHAUNY – Gala de boxe amateur le 13 février 2019 à VOUEL	200 €,
Association Microfer Tergnier Informatique et Photo de TERGNIER – Exposition de photographies le 12 octobre 2019 à TERGNIER	200 €,
Association Les Maqueux d'Saurets de TERGNIER – Fête locale fondée sur une tradition cheminote le 25 mai 2019 à TERGNIER	200 €,
Association ESC Tergnier Athlétisme de TERGNIER – 35ème prix pédestre le 10 juin 2019 à TERGNIER	200 €,
Association Entente Sportive des Cheminots de Tergnier (ESCT) Basket-ball de TERGNIER – Finales des coupes de l'Aisne de Basket du 31 mai au 2 juin 2019 à TERGNIER	200 €,
Association Amicale des Pêcheurs Ternois de TERGNIER – Concours de pêche le 22 avril 2019 à l'étang de QUESSY	200 €,
Association Musique en Chœur de TERGNIER – Concert annuel le 29 septembre 2019 à l'église de QUESSY	200 €,
Association Touche Pas à Ma Passerelle de TERGNIER – Brocante de la passerelle dans le but de sauvegarder la passerelle piétonne, partie intégrante du patrimoine béton armée de Tergnier, et faire vivre la place Herment se trouvant au pied de la passerelle, le 7 avril 2019 à TERGNIER	200 €,
Association Let's Dance de TERGNIER – Gala annuel Let's Dance les 28, 29 et 30 juin 2019 à TERGNIER	300 €,
Association Confrérie Des Maqueux d'Saurets de TERGNIER – Festival de confréries le 17 mars 2019 au centre culturel de TERGNIER	200 €,
Association Ternoise de Modélisme Ferroviaire de TERGNIER – 7ème bourse d'exposition de modélisme ferroviaire le 17 mars 2019 à TERGNIER	200 €,
Association Club Ternois des Anciens du Rail de TERGNIER – Concours mensuel « Challenge de belote Conseil départemental » au cours de l'année 2019 à TERGNIER	200 €,

Association Harmonie La Féroise de VIRY-NOUREUIL – Concerts de musique à l'occasion des fêtes de Noël les 14 et 15 décembre 2019 à BEAUTOR et SAINT-GOBAIN	300 €,
Comité d'Animation du Centre de Vie de TERGNIER – La « FSMA fait son cinéma ». Rassemblement des chorales le 20 octobre 2019 au centre culturel de TERGNIER	400 €,
Association Vervins Orientation de VERVINS – Passage des balises de couleur Fête des écoles de Co des Hauts-de-France le 15 juin 2019 à SAINT-MICHEL	330 €,
Association Font'Aisne Citroën Passion de MONTCORNET – Journée récréative pour association d'enfants malades le 14 septembre 2019 à MONTCORNET	800 €,
Association Aisne Promo Elevage de LAON – Concours inter départemental bovin en race limousine du 31 août au 1er septembre à LA CAPELLE	200 €,
Association La Bigarrure de ROZOY-SUR-SERRE – Semaine culturelle du 7 au 8 mars 2019 à ROZOY-SUR-SERRE	500 €,
Association Les Violons d'Ingres Vervinois de VERVINS – Revue musicale le 7 septembre 2019 à VERVINS	500 €,
Association Groupement d'animation d'ENGLANCOURT – Spectacle de danse le 14 juillet 2019 à ENGLANCOURT	200 €,
Comité du souvenir du Maquis d'ERLOY – Cérémonie commémorative le 8 septembre 2019 à ERLOY	200 €,
Association moto-club de Rozoy de ROZOY-SUR-SERRE – Championnat Hauts-de-France 125 Mx1 Mx2 le 7 juillet 2019 à ROZOY-SUR-SERRE	1 400 €,
Association T.A.C.T. Thiérache Animation Culture Tourisme de ROZOY-SUR-SERRE – Fête du Val de Serre le 21 juillet 2019 à GRANDRIEUX	500 €,
Association E.S Montcornet Les Semelles Fumantes de MONTCORNET – Marathon La Fortifiée le 31 mars 2019 à PARFONDEVAL	400 €,
Foyer rural du Pays Rostand de ROZOY-SUR-SERRE – Gala de danse le 5 mai 2019 à ROZOY-SUR-SERRE	300 €,
Association Festiv'Art de VERVINS – Festival du Rire de Vervins du 16 au 19 octobre 2019 à VERVINS	500 €,
Comité de la Pierre d'Haudroy de LA FLAMENGRIE – Mémoire du 7 novembre 1918 première sonnerie – Cessez le feu le 3 novembre 2019 à HAUDROY	200 €,
Comité d'organisation de la Foire aux Fromages de LA CAPELLE – Foire aux Fromages en septembre 2019 à LA CAPELLE	500 €,
Association Festival d'Ambleny d'AMBLENY – Organisation de 2 concerts de jazz « JAZZ'N AMBLENY » les 21 et 22 juin 2019 à VIC-SUR-AISNE et AMBLENY	400 €,

Association Des Ecoles en Fêtes de MORSAIN – Marché de Noël, à but pédagogique, avec présentation par des artisans de la fabrication de fromages de chèvre, de miel, de savons, de plantes médicinales, le 15 décembre 2019 à MORSAIN 200 €,

Association Familles et Loisirs de COEUVRES-ET-VALSERY – Arbre de Noël avec spectacle de cirque et de magie le 7 décembre 2019 à l'abbaye de Valsery 490 €,

Association Tourisme, Emploi, Loisirs de BLERANCOURT (TELB) – Activités de loisirs : zumba, tir à l'arc, fêtes costumées, pendant les vacances scolaires à BLERANCOURT 300 €,

Association Aides aux Organisations Sportives (AOS) de COURMELLES – Prix de Saint-Christophe-à-Berry (courses cyclistes) le 1er mai 2019 à SAINT-CHRISTOPHE-A-BERRY 200 €,

Association Donneurs de sang de VILLERS-COTTERETS – Championnat de France de courses de voitures à pédales le 16 juin 2019 à VILLERS-COTTERETS 900 €,

Association Echo des Quartiers Cottéréziens de VILLERS-COTTERETS – Musée éphémère sur la guerre 39/45 à l'occasion du 75ème anniversaire de la libération de Villers-Cotterêts, du 12 au 15 septembre 2019 à VILLERS-COTTERETS 300 €,

Association Sauvegarde du Patrimoine de la Laie des Pots en Forêt de Retz (ASPLPF RETZ) de VILLERS-COTTERETS – Présentation de la laie des pots (tableaux, poteries, archives) avec sortie pédagogique, le 22 septembre 2019 au Regard Saint-Hubert en forêt de Retz 200 €,

Association Amis de la Forêt de Retz (A.FO.RETZ) de VILLERS-COTTERETS – Sortie-conférence récréative et pédagogique sur le thème du houx, le 15 décembre 2019 en forêt de Retz 200 €,

Association Société Historique Régionale de VILLERS-COTTERETS – Conférence autour de la mémoire des Menier (chocolatiers, notables et hommes d'aventures) le 18 mai 2019 à VILLERS-COTTERETS 200 €,

Association Jean Racine et son Terroir de LA FERTE-MILON – Exposition « Nouveaux visages de Racine » les 21 et 22 septembre 2019 au musée Racine de LA FERTE-MILON 250 €,

Association La Salamandre Sport Sénior de VILLERS-COTTERETS – Journée découverte sport sénior le 12 octobre 2019 à VILLERS-COTTERETS 500 €,

Association Les Ateliers Créatifs de VILLERS-COTTERETS – Exposition annuelle des œuvres de l'atelier le 29 juin 2019 à VILLERS-COTTERETS 200 €

Association Athlétic Club de VILLERS-COTTERETS – Course pédestre « Les Foulées de la Salamandre » le 3 novembre 2019 à VILLERS-COTTERETS 800 €.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.26 20:04:49 +0100
Ref:20191120_143604_10-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/11/2019 à 12h06
Réference de l'AR : 002-220200026-20191112-DECP35_10393-DE

DEPARTEMENT DE L'AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 12 novembre 2019

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —
Mandats de : B. BEAUVOIS, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 035
Politique départementale en faveur du sport
 # Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N**° 035**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue :

A) au titre de l'aide à l'organisation de manifestations sportives, sous réserve de justification de réalisation des manifestations et de transmission des bilans d'activité et financier correspondants, les subventions suivantes :

Pour la saison 2018-2019

- Association VTT Thiérache : La VétifleTTe 3 000 €,
Course cycliste et rando pédestre
le 9 juin 2019 à LA CAPELLE

- Les Amis de la Marche de Château-Thierry : 500 €,
24 heures de marche de Château-Thierry
les 16 et 17 mars 2019 à CHATEAU-THIERRY

- Moto Club Rozoy-Sur-Serre : 2 700 €,
Championnat Hauts de France moto 125 cm3
MX1, MX2 et moto cross national
le 7 juillet 2019 à ROZOY-SUR-SERRE

Pour la saison 2019-2020

- Triathlon de l'Omois : 1 000 €,
27ème triathlon de l'Omois
le 1er septembre 2019 à CHATEAU-THIERRY

- Chauny Sports Cyclisme : 10 000 €,
Course cycliste Paris-Chauny international
le 29 septembre 2019

- Cercle d'escrime de Laon : 1 200 €,
¼ de finale Championnat de France épée
Homme/Femme N1/N2 par équipes
les 12 et 13 octobre 2019 à LAON

- AC. Soissons Natation synchronisée : 1 500 €,
Gala natation synchronisée pour les 50 ans au club
le 8 décembre 2019 à SOISSONS

- Comité départemental de Judo de Tergnier : 1 200 €,
6ème tournoi national des guerrières et 2ème tournoi national cadets/cadettes
le 27 octobre 2019 au dojo départemental de TERGNIER

- Association Sportive et Culturelle de Vivaise : 1 700 €,
6ème tournoi de tennis CNGT
du 8 novembre au 15 décembre 2019 à VIVAISE

B) au titre de l'aide aux équipes amateurs :

Pour la saison sportive 2018/2019, les subventions suivantes :

- Club de Tennis de Table de BUIRE	1 292 €
- Tir à l'arc de CHAUNY	3 880 €
- Volley-Club LAFEROIS	8 808 €
- Gymnastique LA FRESNOYSIENNE	693 €
- CSCV Hirson Athlétisme	5 000 €
- Handball Club LAONNOIS	5 000 €
- Volley Club LAONNOIS	4 320 €
- la Vaillante Haltérophilie SAINT-QUENTIN	2 086 €
- SAINT-QUENTIN Natation	3 868 €
- Handball Club de SOISSONS	1 636 €
- E.S.C. TERGNIER Athlétisme	4 000 €
- Entente Nord Aisne Athlétisme (ENAA)	2 000 € ;

Pour la saison sportive 2019/2020, les subventions suivantes :

- Club Milonais Haltérophilie Musculation	2 000 €
- P.A.C. de GUISE	3 938 €

- SOISSONS, CUFFIES Aisne Basket (SCABB) 2 938 €
- A.C. SOISSONS Rugby 12 488 € ;

2) Gage cette dépense de 86 747 € sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.

Michel GENNESSEAUX

MICHEL GENNESSEAUX
2019.11.22 11:50:08 +0100
Ref:20191120_152801_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, Le Directeur Général des Services